MAURICE TALMEYR

LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

TROISIÈME MILLE

Librairie académique PERRIN *et* C[ie]

LA
FRANC-MAÇONNERIE
ET LA
RÉVOLUTION FRANÇAISE

DU MÊME AUTEUR

Tableaux du siècle dernier. — **La Cité du sang.** — Un bourg de France. — Le marchand de vins. — Chez les verriers. — L'école du Trocadéro. — L'âge de l'affiche. (*Couronné par l'Académie française.*) Un volume in-16 . . . . 3 fr. 50

Sur le Turf. Un volume in-16, illustré de 86 reproductions photographiques . . . . 3 fr. 50

MAURICE TALMEYR

LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER
PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35
1904

Au Comte et à la Comtesse

Boni de Castellane

en souvenir de leur noble initiative.

M. T.

LA FRANC-MAÇONNERIE

ET

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Mesdames et Messieurs, quel a été, en 1789, en 1792 et en 1793, le rôle exact de la Franc-Maçonnerie dans la Révolution française ? Les documents authentiques, émanant de la Maçonnerie elle-même, ne peuvent pas, on le comprend, ne pas être rares sur ce point. Une société secrète ne serait pas une société secrète, si elle ne prenait pas le plus grand soin de cacher tout ce qui peut renseigner sur elle, et les témoignages positifs, là où par principe on les supprime, ne peuvent nécessairement pas abonder. Néanmoins, si le véritable témoignage nous fait souvent ainsi défaut, il n'en est pas de même de certains faits, singuliè-

rement saisissants, et qui en arrivent, rapprochés les uns des autres, à produire une lumière presque aussi probante que la lumière même des documents. Or ces faits-là sont innombrables, et la démonstration qui en résulte, c'est qu'il n'est peut-être pas une seule des grandes journées de la Révolution qui n'ait pas été, plus ou moins longtemps à l'avance, machinée et répétée dans les Loges, comme on répète et comme on machine une pièce dans un théâtre... Suivez donc avec un peu d'attention les faits qui vont vous être exposés, et vous verrez, comme de vos yeux, tout un grand pays violemment transformé, par la plus évidente des conspirations, en une immense et véritable Loge. Vous le verrez jeté par force dans toute une succession d'épreuves maçonniques graduées, dont les premières dissimulaient soigneusement le secret final, mais dont la dernière, dès le début, avait toujours dû être le meurtre du Roi, pour aboutir au but suprême et caché, c'est-à-dire à la destruction de la nationalité elle-même !

Avant d'en arriver aux faits particuliers, nous constaterons d'abord un grand fait général, c'est que l'histoire de la Révolution a toujours joui, jusqu'ici, du privilège singulier d'être acceptée comme histoire, sans que personne, au fond, l'ait jamais expliquée. D'après les documents les moins niables, et contrairement à une légende audacieusement fabriquée, la nation française, comme masse populaire, en dehors d'une certaine noblesse, d'un certain clergé et d'une certaine bourgeoisie, était alors profondément catholique et royaliste. Au moment même où on massacrait les prêtres, où l'on détruisait avec le plus de rage tout ce qui était de la Religion traditionnelle, on avait dû renoncer à interdire les processions dans Paris, où le peuple, comme l'établissent aujourd'hui les témoignages les plus précis, obligeait, en pleine Terreur, les patrouilles de sectionnaires à rendre dans la rue les honneurs au saint Sacrement[1]. Quant au culte envers

1. Si un prêtre portant le viatique passe dans la rue, on voit la multitude « accourir de toutes parts pour se jeter à

le prince, il se prouve par les manifestations mêmes dirigées contre sa personne. Pendant deux ans, la Révolution se fait au cri de *Vive le Roi!* Ensuite, la plupart même des hommes et des femmes d'émeute, soldés pour outrager le souverain, sont tout à coup ressaisis, en face de lui, de l'insurmontable amour de leur race, pour le descendant de ses monarques [1]. Toute leur exaltation, en sa présence, tourne, comme en octobre 1789, en respect et en tendresse. Que voit-on, au retour de Varennes, pendant que la famille royale prend son repas ? On voit le député

genoux, tous, hommes, femmes, jeunes et vieux, se précipitant en adoration ». Le jour où la châsse de Saint-Leu est portée en procession rue Saint-Martin, « tout le monde se prosterne : je n'ai pas vu, dit un spectateur attentif, un seul homme qui n'ait ôté son chapeau. Au corps de garde de la section Mauconseil, toute la force armée s'est mise sous les armes. » En même temps, « les citoyennes des Halles se concertaient pour savoir s'il n'y aurait pas moyen de tapisser. Dans la semaine qui suit, elles obligent le comité révolutionnaire de Saint-Eustache à autoriser une autre procession, et, cette fois encore, chacun s'agenouille... » (Taine, *la Conquête jacobine*, t. II, chap. III.)

1. Voir, dans Louis Blanc, *Histoire de la Révolution française*, le récit de l'arrivée des femmes devant le Roi, et la tentative de meurtre sur Louis XVI dans le palais même de Versailles.

révolutionnaire Barnave se tenant respectueusement debout derrière le Roi, et le servant comme un valet de chambre ! Et ce sentiment catholique et royaliste, presque général à cette époque, se confirme, de façon certaine, par les chiffres mêmes des élections. Dès 1790, les ennemis de la Religion et de la Monarchie ne sont plus élus partout que par le dixième, puis par le quinzième, puis par le vingtième des électeurs. Taine constate, à Paris, aux assemblées primaires de 1791, un an déjà avant le 10 août, plus de soixante-quatorze mille abstenants sur quatre-vingt-un mille deux cents inscrits [1] ! N'est-il pas rigoureusement vrai, en conséquence, que la Révolution, considérée comme mouvement national, ne peut pas s'expliquer ? On comprend une nation comme l'Amérique,

1. « A Chartres, en mai 1790, sur 1551 citoyens actifs, il y en a 1447 qui ne viennent pas aux assemblées primaires. Pour la nomination du maire et des officiers municipaux, à Besançon, sur 3200 électeurs inscrits, on compte 2141 absents en janvier 1790, et 2900 au mois de novembre suivant. A Grenoble, au mois d'août et de novembre de la même année, sur 2500 inscrits, on compte plus de 2000 absents. A Limoges, sur un nombre à peu près égal d'inscrits, il ne se trouve que 150 votants... », etc. (Taine, *la Conquête jacobine*, t. I, chap. II.)

chez qui la domination anglaise est impopulaire, et qui s'en débarrasse. On ne comprend pas une nation qui a la Religion et la Monarchie dans le sang, qui les veut, qui ne veut qu'elles, et qui les renverse avec fureur. Et cette Révolution-là est tellement inexplicable que tous les historiens, quels qu'ils soient, renoncent, en réalité, à l'expliquer, car les explications par la « fatalité », la « Providence », la « force des choses », le châtiment divin, ou l' « anarchie spontanée », les seules qu'on nous ait encore données, ne sont pas des explications. Nous sommes donc bien devant une « inconnue », devant un X, et ce qui ajoute encore à l'énigme, ce sont ces révolutionnaires en nombre infime, qui ne sont pas dix mille électeurs sur cent mille, qui ne représentent pas la France, et qui, avec cela, non seulement appellent leur révolution la Révolution française, mais lui attribuent encore, en outre, un caractère universel. Ils ne sont même pas la nation qu'ils disent être, ils prétendent néanmoins régenter toutes les autres nations au nom de cette nation

qu'ils ne sont pas, et personne, cependant, ne songe à leur demander comment ils se trouvent ainsi représenter tout le monde en ne représentant personne !... Eh bien, nous allons le leur demander, et, s'ils ne nous répondent pas toujours eux-mêmes, toute une série de faits nous répondra pour eux...

Où en était, au dix-huitième siècle, la Franc-Maçonnerie en France ? Elle y daterait, exactement, d'après ses propres annuaires, de soixante-quatre ans avant la Révolution, de 1725, et ses deux premiers grands maîtres auraient été deux Anglais, lord Derwentwater, et lord Harnouester. Elle est ensuite présidée par un grand seigneur français, le duc d'Antin, puis par un prince du sang, Louis de Bourbon, comte de Clermont, puis, de 1771 à 1793, par le duc de Chartres, plus tard duc d'Orléans, et, plus tard encore, Philippe-Égalité [1]. En outre, et comme paren-

1. *Annuaire du Grand Orient de France*, pour l'année maçonnique commençant le 1er mars 1899 (E.·. V.·.). Paris, secrétariat du Grand Orient, rue Cadet, nº 16, liste chronologique des grands maîtres et des présidents de l'Ordre en France (Imprimerie Nouvelle [Association ouvrière], rue Cadet, 11. A. Mangeot, directeur).

thèse, nous pouvons encore faire quelques remarques intéressantes. On sait que la première manifestation révolutionnaire du tiers état, en 1789, fut de s'ériger, à Versailles, en *Assemblée nationale*, et que la formule fameuse : *déclarer la patrie en danger* devait devenir sacramentelle en 1792. Or, en 1771, à la suite de graves crises intérieures, la Maçonnerie... *se déclare en danger*. Elle appelle à Paris des délégués de tous les points de la France, et ces délégués, dix-huit ans déjà avant 1789, se réunissent... *en assemblée nationale*. De plus, les premiers maçons établis en France, vers 1723, étaient des *Jacobites*, et le grand club directeur de la Révolution est le Club des *Jacobins*. Condorcet, dans la *Septième époque* des *Progrès de l'esprit humain*, désigne la Franc-Maçonnerie comme une continuation mystérieuse de l'Ordre des Templiers, et Louis XVI a pour prison... *le Temple*, ancien asile de ces mêmes Templiers [1]. La grande assemblée annuelle

1. « Nous examinerons si, dans un temps où le prosélytisme philosophique eût été si dangereux, il ne se forma point de

des francs-maçons s'appelle *le Convent*, et la plus fameuse assemblée révolutionnaire s'appellera *la Convention*. La Maçonnerie, quand elle avait à proscrire un adepte, le déclarait... *suspect*, et chacun sait comment, sous la Terreur, on était déclaré *suspect*. D'après Louis Blanc, le récipiendaire, en Maçonnerie, se coiffait d'un bonnet, pendant qu'on lui disait : « Ce bonnet vaut mieux que la couronne des rois... » Or, l'orateur, au Club des Jacobins, se coiffait du bonnet rouge. Enfin, l'une des épreuves de la Franc-Maçonnerie, avant la Révolution, consistait à faire opérer au dignitaire maçonnique l'exécution en effigie d'un roi de France sur un mannequin représentant Philippe le Bel, le prince même qui avait exterminé l'Ordre des Templiers, et l'acte suprême de la Révolution

sociétés secrètes destinées à perpétuer, à répandre sans danger, parmi quelques adeptes, un petit nombre de vérités simples, comme de sûrs préservatifs contre les préjugés dominateurs.

« Nous chercherons si l'on ne doit point placer au nombre de ces sociétés cet ordre célèbre, contre lequel les papes et les rois conspirèrent avec tant de bassesse et qu'ils détruisirent avec tant de barbarie... » (Condorcet, *Esquisse d'un tableau des progrès de l'esprit humain* : Septième époque.)

devait être, de même, l'exécution du Roi [1]... Doit-on donner, d'ailleurs, à ces premières remarques plus d'importance qu'elles n'en comportent ? Non, et ce sont peut-être là de pures coïncidences. Mais nous pouvons déjà, cependant, avec ces coïncidences, nous sentir dans une certaine atmosphère [2].

En somme, comme en témoigne la liste de ses grands maîtres, la Franc-Maçonnerie, dans la période immédiatement antérieure à la Révolution, ne cesse pas de suivre, malgré ses crises, une marche ascendante rapide. Elle devient à la mode, finit par faire fureur et le Grand Orient en arrive à créer ces fameuses *Loges d'adoption* où les femmes

1. « Il faut encore ici renouveler l'épreuve du grade où l'initié se change en assassin ; mais le Maître des Frères à venger n'est plus Hiram, c'est Molay, le Grand'Maître des Templiers, et celui qu'il faut tuer, c'est un roi, c'est Philippe le Bel, sous qui l'ordre des Chevaliers du Temple fut détruit. Au moment où l'adepte sort de l'antre, *portant la tête de ce roi,* il s'écrie : *Nekom,* je l'ai tué...

« Je n'ai point pris de connaissances du grade des *Kadosch* simplement dans les livres de M. Montjoie ou de M. Le Franc, je les tiens des initiés eux-mêmes... » (Barruel, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme,* t. II, p. 220. Hambourg, 1803.)

2. Voir également Drumont, *la France juive,* t. I, p. 279.

étaient admises. Les récipiendaires femmes, nous apprend M. d'Alméras, auteur d'une récente histoire de Cagliostro, et qui ne semble l'ennemi ni de Cagliostro, ni des Loges, sont des « actrices, des danseuses, des bourgeoises ou des grandes dames sans préjugés ». Alors, en résumé, la Franc-Maçonnerie, au moins en apparence, consiste surtout en bals, en banquets, en démonstrations de bienfaisance. En 1775, la duchesse de Bourbon recevait le titre de grande maîtresse de toutes les *Loges d'adoption* de France, le duc de Chartres l'installait lui-même dans ce pontificat féminin, au milieu de fêtes magnifiques, et on faisait une quête, à la fin du banquet, en faveur « des pères et mères retenus en prison pour n'avoir pas payé les mois de nourrice de leurs enfants ».

Telle est, pendant toute cette période, la façade de la Franc-Maçonnerie. Elle est à la fois somptueuse et amusante, avec la promesse d'un mystère, probablement inoffensif,

1. *Les Romans de l'histoire : Cagliostro*, par Henri d'Alméras. Paris, 1904.

et peut-être même agréable, à l'intérieur de la maison. Sous prétexte de philanthropie, on s'y divertit énormément. On s'y mêle entre gens de la bonne société et de la moins bonne, dans l'illusion d'une égalité sociale qui ne manque pas toujours de piment. On se donne la sensation d'une vie en double où l'on s'appelle de noms de guerre, en échangeant des mots de passe. On se procure le petit frisson d'attendre quelque chose de secret qui sera peut-être défendu. On joue en grand, en un mot, à ces jeux innocents qui ne le sont pas toujours, et un prodigieux enjouement jette toute la société dans ce jeu-là. Les plus honnêtes gens s'en mettent, et Marie-Antoinette écrit, à cette époque, à Mme de Lamballe : « J'ai lu avec grand intérêt ce qui s'est fait dans les loges franc-maçonniques que vous avez présidées, et dont vous m'avez tant amusée. Je vois qu'on n'y fait pas que de jolies chansons, et qu'on y fait aussi du bien [1]. »

1. Publication Feuillet de Conches, citée dans les *Souvenirs du comte de Virieu*, par le marquis Costa de Beauregard.

N'existait-il donc, cependant, aucun motif de se méfier? Si, et certains Etats, dès le milieu du dix-huitième siècle, chassaient assez rudement ces francs-maçons qui s'attachaient en France, avec une si extraordinaire activité, à amuser les Français, à les faire danser, à chatouiller leur frivolité. Le pape Clément XII, en outre, avait lancé contre eux une bulle assez suggestive, dans laquelle il les comparait « aux voleurs qui percent la maison [1] ». On pouvait donc, dès ce moment-là, ne pas déjà voir dans les Loges de simples lieux d'amusements, comme la malheureuse Marie-Antoinette, et la vue seule des fêtes qui s'y donnaient causait, d'ailleurs, à beaucoup de gens un inexprimable malaise. Ils ne pouvaient pas dire pourquoi ils l'y ressentaient, mais ils l'y ressentaient, et il suffit, pour s'en convaincre, de lire certain passage des *Mémoires* de Barruel. Il avait émigré à Londres après 1792, et, comme tout le monde, avant la Révolution, avait été sollicité de prendre part à des réunions maçonniques.

1. Voir aux *Documents*.

« Depuis plus de vingt ans, raconte-t-il, il « était difficile de ne pas rencontrer en France « quelques-uns de ces hommes admis dans la « Société maçonnique. Il s'en trouvait dans « mes connaissances, et parmi ceux-là plu- « sieurs dont l'estime et l'amitié m'étaient « chères. Avec tout le zèle ordinaire aux jeu- « nes adeptes, ils me sollicitaient de me faire « inscrire dans leur confrérie. Sur mon refus « constant, ils prirent le parti de m'enrôler « malgré moi. La partie fut liée. On m'invite « à dîner chez un ami ; je me trouve seul pro- « fane au milieu des maçons... Le repas ter- « miné, les domestiques renvoyés, on pro- « pose de se former en loge et de m'initier... « Je persiste dans mon refus, et surtout dans « celui de faire le serment de garder un « secret dont l'objet m'est inconnu... On me « dispense du serment... Je résiste encore... « On insiste... Je m'obstine... Au lieu de « répliquer, on se forme en loge, et alors « commencent toutes ces singeries et ces « cérémonies puériles que l'on trouve décrites « dans divers livres maçonniques. Je cherche

« à m'échapper ; l'appartement est vaste, la « maison écartée, les domestiques ont le mot, « toutes les portes sont fermées... il faut « bien se résoudre à laisser faire. On m'in- « terroge, je réponds presque à tout en riant ; « me voilà déclaré *apprenti*, et tout de suite « *compagnon*. Bientôt même c'est un troi- « sième grade, c'est celui de *maître* qu'il faut « me conférer. Ici, l'on me conduit dans une « vaste salle... Jusque-là, je ne voyais que jeu « et puérilité, mais je n'avais déplu par « aucune réponse... Enfin, survient cette « question que me fait gravement le Véné- « rable : *Êtes-vous disposé, mon frère, à exé- « cuter tous les ordres du Grand-Maître de la « Maçonnerie, quand même vous recevriez des « ordres contraires de la part d'un roi, d'un « empereur, ou de quelque autre souverain « que ce soit ?* — Ma réponse fut : *Non !* — Le « Vénérable s'étonne, et reprend : « *Comment, « non ! Vous ne seriez donc venu parmi nous « que pour trahir nos secrets ! Vous ne savez « donc pas que de tous nos glaives il n'en est « pas un seul qui ne soit prêt à percer le cœur*

« *des traîtres !* Dans cette question, dans
« tout le sérieux et les menaces qui l'accom-
« pagnaient, je ne voyais encore qu'un jeu ;
« je n'en répondis pas moins négativement...
« A l'exception du Vénérable, tous les Frères
« gardaient un morne silence, quoiqu'ils ne
« fissent, dans le fond, que s'amuser de cette
« scène. Elle devenait encore plus sérieuse
« entre le Vénérable et moi. Il ne se rendait
« pas, il renouvelait toujours sa question...
« A la fin, je me sens excédé. J'avais les yeux
« bandés, j'arrache le bandeau, je le jette par
« terre, et, en frappant du pied, je réponds
« par un *non*, accompagné de tout l'accent de
« l'impatience... A l'instant, toute la loge
« part de battements de mains en signe
« d'applaudissement. Le Vénérable donne
« alors des éloges à ma constance : *Voilà*,
« dit-il, *les gens qu'il nous faut*, *des hommes*
« *de caractère*, *et qui sachent avoir de la fer-*
« *meté...* » Quel était, cependant, quelques
années plus tard, l'épilogue de cette plaisan-
terie ? « Je dois, dit Barruel, rendre cette
« justice à ceux qui m'avaient reçu, que, lors

« de la Révolution, ils se sont tous montrés « bons royalistes, à l'exception du Vénérable « que j'ai vu donner à plein collier dans le « Jacobinisme... »

Une société « maçonnisée », c'est donc bien celle qui précède immédiatement la Révolution. Elle s'est « maçonnisée » pour s'amuser, mais elle s'est « maçonnisée ». C'est l'atmosphère en dehors de laquelle il ne faut pas même essayer de voir cette époque, sous peine de n'en rien voir de vrai. Il y a partout, à ce moment-là, comme dans la scène racontée par Barruel, vingt ou trente francs-maçons qui le sont par mode, par *snobisme*, par besoin de fêtes et de plaisir, et parmi eux un certain « Frère », qui a l'air d'être comme eux, mais qui n'est pas comme eux, et qui est là, comme dit le Pape, pour « percer la maison », pendant qu'on s'y divertit. Et le « maçonnisme », dès trente ou quarante ans avant 1789, est si bien déjà devenu l'ambiance générale, que les philosophes, en réalité, ne répandent pas simplement leur philosophie par leurs écrits, mais se conjurent maçonniquement

pour la répandre, et dans le sens rigoureux du mot... Ecoutez Voltaire dans sa correspondance : « Il faut, écrit-il, agir en conju-« rés, et non pas en zélés... Que les philo-« sophes véritables fassent une confrérie « comme les Francs-Maçons... Que les mys-« tères de Mithra ne soient pas divulgués... « Frappez, et cachez votre main... » La margrave de Bareith, la princesse Wilhelmine, devient pour lui la « sœur Guillemette », et lui adresse elle-même des lettres commençant par ces mots : « La sœur Guillemette au « frère Voltaire. » Il avoue lui-même, dans des lettres qui sont célèbres, qu'il « rend le pain bénit », et qu'il « communie » par imposture, afin de mieux tromper les gens. A un certain moment, il entreprend toute une intrigue, dans le but de faire reconstruire le Temple de Jérusalem [1] ! A un autre moment, il entreprend encore une autre intrigue, d'accord avec d'Alembert, pour arriver à décider

1. Lettres à d'Alembert, 1761, 1763, 1768, citées par Barruel dans les *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*, et lettres à Catherine de Russie, 1771.

Louis XV à fonder dans tout le royaume des écoles professionnelles gratuites, où, sous le couvert d'un soi-disant enseignement professionnel, on devait enseigner clandestinement au peuple la révolte et la sédition. Bertin, l'administrateur de la cassette royale, avait fini par se décider à couper court à ce complot. Il avait fait une enquête, et qu'avait-il découvert ? Toute une conspiration de colporteurs qui couraient les campagnes, et y vendaient, à des prix insignifiants, des ouvrages incendiaires dont on leur remettait gratuitement des quantités[1]. Des maîtres d'école étaient déjà même affiliés à la conjuration, et notamment dans les environs de Liége, où ils lisaient à des enfants, dans des réunions secrètes, des livres qu'on leur expédiait par ballots. Et ces maîtres d'école étaient précisément ceux qui, publiquement, à l'exemple de Voltaire, et comme par un mot d'ordre, accomplissaient leurs devoirs religieux avec la dévotion la plus démonstrative !

1. Barruel, *Mémoires*, t. I, chap. XVII.

Plus de vingt ans après, en 1789, entre les atrocités de la prise de la Bastille et celles des massacres d'octobre, un M. Leroy, lieutenant des chasses royales, s'écriait avec des sanglots, dans un dîner raconté par Barruel, et qui avait lieu chez M. d'Angevilliers, intendant des Bâtiments du Roi :

« J'étais le secrétaire du Comité à qui vous « devez cette Révolution et j'en mourrai de « douleur et de remords !... Ce Comité se tenait « chez le baron d'Holbach... Nos principaux « membres étaient d'Alembert, Turgot, Con- « dorcet, Diderot, La Harpe, et ce Lamoignon « qui s'est tué dans son parc !... La plupart de « ces livres que vous avez vus paraître depuis « longtemps contre la religion, les mœurs et le « gouvernement étaient notre ouvrage, et nous « les envoyions à des colporteurs qui les rece- « vaient pour rien, ou presque rien, et les ven- « daient aux plus bas prix... Voilà ce qui a « changé ce peuple, et l'a conduit au point « où vous le voyez aujourd'hui... Oui, j'en « mourrai de douleur et de remords... »

Et ce témoignage de Barruel, ces cris de

remords de M. Leroy au dîner de M. d'Angevilliers, pourraient-ils être contestés? Non! Car voici, en date du mois de mars 1763, des lettres de Voltaire qui les confirment par anticipation :

« Pourquoi les adorateurs de la raison, « écrivait-il alors à Helvetius, restent-ils « dans le silence et dans la crainte ? *Qui les « empêcherait d'avoir chez eux une petite « imprimerie et de donner des ouvrages utiles « et courts, dont leurs amis seraient les seuls « dépositaires?* C'EST AINSI QU'EN ONT USÉ CEUX « QUI ONT IMPRIMÉ LES DERNIÈRES VOLONTÉS DE « CE BON ET HONNÊTE CURÉ MESLIER... » Et il ajoute : « On oppose ainsi, au *Pédagogue « chrétien* et au *Pensez-y bien*, de petits livres « philosophiques *qu'on a soin de répandre « partout adroitement.* ON NE LES VEND POINT, « ON LES DONNE A DES PERSONNES AFFIDÉES, QUI « LES DISTRIBUENT A DES JEUNES GENS ET A DES « FEMMES... »

En réalité, la conjuration philosophique n'avait que très peu perverti le peuple, et par une excellente raison, c'est que le peuple ne

savait pas lire. Elle avait surtout empoisonné les hautes classes. Mais cette philosophie qui est une conjuration, et qui machine, dans le mystère, avec des masques et des trahisons, l'application de ses préceptes, n'est-elle pas, pour une époque, toute une caractéristique ? Et elle n'est cependant encore qu'une demi-conjuration. Elle ne représente que des préliminaires, et c'est seulement avec l'Illuminisme que nous allons voir entrer en scène la conjuration véritable, celle de la subversion sauvage, et où s'annoncent, par avance, toutes les atrocités de la Terreur.

L'Illuminisme est peu connu, sinon même presque inconnu, et c'est pourtant l'Illuminisme qui, en très grande partie, a bouleversé et ensanglanté le monde, il y a un peu plus d'un siècle. C'est encore la continuation directe de l'Illuminisme qui le bouleverse ou qui le menace aujourd'hui, et son fondateur est un Allemand, Weishaupt, professeur de droit au collège d'Ingolstad. A Ingolstad même, où il professait, Weishaupt, en 1776,

posait en secret les fondements de la secte, et voici, d'après sa correspondance, ses instructions écrites et son code, ce qu'était cette association.

Ecoutez d'abord la doctrine : « La nature « a tiré les hommes de l'état sauvage et les « a réunis en sociétés civiles. De nouvelles « associations (c'est-à-dire les sociétés se- « crètes) s'offrent à un choix plus sage, et, « par elles, nous revenons à l'état d'où nous « sommes sortis (c'est-à-dire à l'état sauvage) « non pour parcourir de nouveau l'ancien « cercle, mais pour mieux jouir de notre « destinée... » Le but et la doctrine de l'Illuminisme sont donc bien clairs, et c'est, en propres termes, le retour à l'état sauvage. Nous en sommes sortis, il faut y revenir, ne plus en ressortir, et établir seulement la sauvagerie nouvelle, au milieu de cette forêt perfectionnée que peut devenir la civilisation. Ecoutez maintenant le développement : « A « l'origine des nations et des peuples, le « monde cessa d'être une grande famille... « le grand lien de la nature fut rompu...

« Le *nationalisme*, ou l'*amour national*, prit « la place de l'*amour général*. Alors, ce « fut une vertu de s'étendre aux dépens de « ceux qui ne se trouvaient pas sous notre em- « pire. Cette vertu fut appelée *patriotisme*, et « celui-là fut appelé *patriote*, qui, juste envers « les siens, injuste envers les autres, prenait « pour des perfections les vices de sa pa- « trie... » Et l'Illuminisme, en premier lieu, veut ainsi détruire les patries, mais il ne s'arrête pas là, et vise ensuite ce qu'il appelle le localisme, c'est-à-dire la cité, puis la famille elle-même : « Et, dès lors, continue « Weishaupt, pourquoi ne pas donner encore « à cet amour de la patrie des limites plus « étroites ? Celles des citoyens vivant dans « une même ville, ou bien celles des membres « d'une même famille ?... Aussi vit-on alors « du *patriotisme* naître le *localisme*, puis « l'*esprit de famille*... Ainsi, l'origine des « Etats, des gouvernements, de la société « civile, fut la semence de la discorde... Dimi- « nuez, retranchez cet amour de la patrie, et « les hommes, de nouveau, apprennent à se

« connaître et à s'aimer comme hommes... » Et l'Illuminisme bénit maçonniquement les hommes qui n'ont plus ni patrie, ni cité, ni famille, ni lois, et dont les bandes errantes ne se fixent nulle part. Il conclut enfin, en s'écriant, dix ans avant 1789 : « Oui, les « princes et les nations disparaîtront de « dessus la terre ! Oui, il viendra ce temps « où les hommes n'auront plus d'autre loi « que le livre de la nature ; cette Révolution « sera l'ouvrage des sociétés secrètes... « Tous les efforts des princes pour empê- « cher nos projets sont pleinement inutiles. « Cette étincelle peut longtemps encore cou- « ver sous la cendre, mais le jour de l'in- « cendie arrivera ! » Et comment, par quels procédés, Weishaupt va-t-il conduire l'Illuminisme à son but ? Par quelles voies et par quels moyens va-t-il ramener l'humanité à l'état sauvage ? C'est surtout ici que se révèle l'Illuminisme, et le grand moyen, c'est, en tout et toujours, un profond secret, le mensonge et la trahison expressément ordonnés, ou la violence la plus sauvage,

dès qu'elle est devenue possible. L'illuministe peut avoir tous les vices, mais ne doit jamais se montrer, en même temps, que sous le plus parfait extérieur d'honorabilité et de vertu. « Appliquez-vous, prescrit « Weishaupt dans son code, à la perfection « intérieure et extérieure. » Et qu'entend-il par cette double perfection ? Il l'explique suffisamment dans le triple précepte que voici : « Tais-toi, sois parfait, masque-toi. » Il organise ainsi tout un système de recrutement clandestin, et le fait exercer par des « Frères » qu'il appelle du nom significatif de « Frères insinuants ». Il projette aussi un ordre de femmes, et il le formule comme il suit : « Cet ordre aura deux classes ayant chacune « leur secret à part ; la première sera compo« sée de femmes vertueuses, et la seconde de « femmes légères... » De même, il s'ingénie avec le plus grand soin à bien attribuer aux adeptes le rôle qui leur convient spécialement. « Attachez-vous, prescrit-il aux Frères « insinuants, à des hommes bien faits, beaux « garçons. Quand on sait les former, ils sont

« plus propres aux négociations. Ils ne sont « pas de ceux *qu'on peut charger d'une émeute* « *ou du soin de soulever le peuple*, mais c'est « pour cela aussi qu'il faut savoir choisir son « monde... » Et où va-t-il recruter ses adeptes ? Partout, mais surtout dans les mondes où l'on ne se doute pas qu'il puisse en avoir, et il ordonne : « Vous devez sans cesse former « de nouveaux plans afin de voir comment « on peut, dans vos provinces, s'emparer de « l'éducation publique, du gouvernement « ecclésiastique, des chaires d'enseignement « et de prédication... » Et comment se fait un adepte ? L'adepte prend d'abord un nom secret, approprié à son caractère, et qu'il portera dans l'Ordre. Ensuite, on lui fait faire, par écrit, la confession détaillée de toute sa vie, et on garde toujours cette confession écrite, par laquelle on le tient pour l'avenir. Puis, sans qu'il s'en doute, on l'entoure d'espions, appelés « Frères scrutateurs », et Weishaupt, ici, adresse à ces « scrutateurs » environ quinze cents questions sur les goûts, les relations, la vie, les

vices, et les moindres habitudes de l'espionné. Il va jusqu'à leur enjoindre de savoir « s'il « est dormeur, s'il rêve et s'il parle en rêvant, « s'il est facile ou difficile à réveiller, et quelle « impression fait sur lui un réveil subit ». Et quel personnage pourra être, dans la vie, l'illuministe éprouvé par toutes ces épreuves? « Il pourra, stipule le code, avoir l'air de rem« plir quelque fonction publique, en faveur « de ces mêmes puissances dont la destruc« tion doit être son unique objet. » Et Weishaupt conclut textuellement : « Ainsi, tous « les membres de ces sociétés tendant au « même but, s'appuyant les uns sur les autres, « et dont le vœu est une révolution univer« selle, doivent chercher à dominer invisible« ment, et sans apparence de moyens violents, « sur les hommes de tout état, de toute nation, « de toute religion, souffler partout un même « esprit dans le plus grand silence et avec « toute l'activité possible... » Puis, il ajoute : « Cet empire une fois établi par l'union et la « multitude des adeptes, que la force succède « à l'empire invisible! *Liez les mains à tous*

« *ceux qui résistent ! Subjuguez, étouffez la mé-*
« *chanceté dans son germe ! Ecrasez tout ce*
« *qui reste d'hommes que vous n'aurez pas pu*
« *convaincre !...* » Et quelle physionomie, avec tout cela, Weishaupt veut-il habituellement, dans le monde et la société, à cet illuministe qui doit si sauvagement travailler à les détruire ? Ecoutez bien encore : « Il « aura l'air d'un homme qui ne cherche que « le repos et qui s'est retiré des affaires [1]... »

Eh bien, l'Illuminisme correspondait si bien, à l'époque où il apparut, à tout ce qui était le fond de toute Franc-Maçonnerie, qu'il absorbait et fondait en lui, de 1780 à 1789, presque toutes les Loges du monde entier, et passait pour y compter, dès 1782, environ trois millions d'adeptes. L'immense majorité, d'ailleurs, ignorait absolument toutes ces instructions et tout ce code de brigands. Elle ignorait encore bien davantage ce qui n'y était même plus écrit. Mais un vaste mouvement illuministe n'en entraî-

1. Voir, aux *Documents,* le code et les instructions de Weishaupt.

nait pas moins les Loges de tous les pays, comme un mouvement maçonnique avait déjà, précédemment, entraîné la société, et Weishaupt, en 1781, convoquait pour l'année suivante, à Wilhelmsbad, un grand congrès de la Franc-Maçonnerie universelle, où les délégations arrivaient en masse, de France, de Belgique, de Suède, d'Italie, d'Angleterre, d'Espagne, d'Amérique, de tous les points du globe ! Est-il exact, comme on l'a dit, qu'on ait arrêté, dix ans d'avance, dans cette tenue de Wilhemsbad, la mise à mort de Louis XVI et presque toute la Terreur ? On peut affirmer, dans tous les cas, que, trois ans plus tard, la mort du roi de Suède et celle de Louis XVI étaient décidées dans une tenue de Francfort, en 1785, comme l'atteste une lettre du cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, rappelée et citée dans *la France juive*, de Drumont :

« Il y a dans mon pays, écrit le cardinal « Mathieu à la date du 7 avril 1875, un détail « que je puis vous donner comme certain. Il « y eut à Francfort, en 1785, une assemblée

« de Franc-Maçons ou furent convoqués deux « hommes considérables de Besançon, qui « faisaient partie de la Société, M. de Rey- « mond, inspecteur des postes, et M. Maire « de Bouligney, président du Parlement. Dans « cette réunion le meurtre du roi de Suède et « celui de Louis XVI furent résolus. MM. de « Reymond et de Bouligney revinrent conster- « nés, en se promettant de ne jamais remettre « les pieds dans une Loge, et de se garder « le secret. Le dernier survivant l'a dit à « M. Bourgon... Vous avez pu en entendre « parler ici, car il a laissé une grande répu- « tation de probité, de droiture et de fermeté « parmi nous. Je l'ai beaucoup connu, et « pendant bien longtemps, car je suis à « Besançon depuis quarante-deux ans. »

Ce qu'on sait aussi, et avec certitude, c'est que la réunion de Wilhemsbad, en 1782, avait un épilogue dans le genre des révélations désespérées du malheureux M. Leroy. Le comte de Virieu, sur qui les Illuministes avaient cru pouvoir compter, et qui avait fait partie de la délégation française, revenait

terrifié du Congrès, déclarait quitter la secte, et disait au baron de Gilliers :

« *Je ne vous révélerai pas ce qui s'est passé ; ce que je puis seulement vous dire, c'est que tout ceci est autrement sérieux que vous ne pensez. La conspiration qui se trame est si bien ourdie qu'il sera pour ainsi dire impossible à la Monarchie et à l'Eglise d'y échapper* [1]. »

Et le comte de Virieu n'était pas le seul terrifié par ces assises et qui se retirait alors de la Maçonnerie avec épouvante. D'autres faisaient comme lui, et le marquis Costa de Beauregard raconte, dans *le Roman d'un Royaliste*, la fin tragique d'un de ceux-là, du vicomte de Wall, ami des Virieu et des Rohan-Chabot. Le vicomte de Wall reçoit un jour une lettre à laquelle il se trouble, déclare qu'il s'agit d'un rendez-vous à Fontainebleau, s'y rend, et s'y rencontre, en effet, avec des individus qu'on devine allemands à leur façon de parler. Puis, on déjeune, on

1. Marquis Costa de Beauregard, *le Roman d'un Royaliste : Souvenirs du comte de Virieu*, p. 44.

part pour la forêt, et personne n'en revient. Fatigué d'attendre, le cocher du vicomte, au bout de quatre jours, retourne seul à Paris, et le chien d'un garde, quelques semaines plus tard, découvrait sous un tas de feuilles sèches, dans un fossé de la forêt, un cadavre enveloppé dans un manteau... C'était celui de M. de Wall!

Enfin, c'est également encore à cette époque que l'écrivain Cazotte, qui avait appartenu aux Illuministes français, faisait un soir, dans un dîner, cette soi-disant prophétie dont la réalisation devait, évidemment, comporter une part de coïncidence, mais qui était aussi, avant tout, comme celles de Cagliostro, et sans aucun doute possible, de l'information anticipée. Il disait aux convives qui s'en amusaient beaucoup, trois ou quatre ans avant 1789 : « Vous, « Monsieur Bailly, et vous, Monsieur de Ma- « lesherbes, vous mourrez sur l'échafaud... « Vous, Madame, on vous conduira en char- « rette, les mains liées derrière le dos, à la « place des exécutions. — Mais, Monsieur le « prophète, lui répondait en riant la duchesse

« de Grammont, ne me laisserez-vous pas « au moins un confesseur ? — Non, Madame, « non, lui répondait Cazotte énigmatique, « non, vous n'en aurez pas, et le dernier sup- « plicié qui en aura un, ce sera le roi [1] !... »

Nous voici donc arrivés à la Révolution même, à cette série de journées tragiques que les historiens n'expliquent pas, mais que nous allons peut-être, à présent, voir s'expliquer à la lumière des Loges...

Quel est, en France et à Paris, à la veille même de 1789, l'état de la Franc-Maçonnerie ? Nous constatons ici un certain nombre de faits d'une importance capitale. Premier fait : la statistique même des Loges en 1787, que nous fournit Barruel, et que voici : « En « France seulement, le tableau de la corres- « pondance du Grand-Maître, le duc Philippe « d'Orléans, ne nous montre pas moins de « deux cent quatre-vingt-deux villes ayant « chacune des Loges régulières. Dans Paris « seulement, on en comptait quatre-vingt-

1. Louis Blanc, *Histoire de la Révolution française*, liv. I, chap. III : *Les révolutionnaires mystiques.*

« une..., seize à Lyon..., sept à Bordeaux..., « cinq à Nantes..., six à Marseille..., dix à « Montpellier..., dix à Toulouse... Et le même « tableau des correspondances, imprimé pour « l'usage des Frères, nous montre dirigées « par le même Grand-Maître, les Loges de « Chambéry en Savoie, de Locle en Suisse, « de Bruxelles dans le Brabant, de Cologne, « de Liége, de Spa [1]... » Et toutes ces Loges sont reliées les unes aux autres. Un seul mot d'ordre, lancé de Paris, est porté à toutes, où chaque vénérable est engagé par serment à le faire exécuter. C'est la centralisation maçonnique, précédant la centralisation révolutionnaire, et manœuvrant déjà comme un immense mécanisme... Second fait : nous trouvons, dans les Loges de Paris, tous les hommes que nous retrouverons, deux ou trois ans plus tard, dans les clubs, les émeutes, les comités, les journaux et les assemblées. C'est la Loge des *Neuf sœurs* où nous voyons Condorcet, Brissot, Garat, Bailly, Camille Desmoulins, Fourcroy, Danton, Chénier, Lamet-

1. Barruel, *Mémoires*, t. V, chap. XI.

trie, Champfort, Rabaud-Saint-Etienne. C'est la Loge *la Candeur*, ou nous rencontrons Lafayette, les frères Lameth, Laclôs, Sillery, le duc d'Aiguillon, et le fameux docteur Guillotin. Ce sont encore d'autres Loges où nous rencontrerons également Fauchet, Sieyès, dom Gerle, Carra, Chabot, Pétion, Barnave, Guadet, Mirabeau, Duport, Pastoret, Marat, Robespierre, et, avec eux, une quantité considérable de grands seigneurs, le duc de la Rochefoucauld, le prince de Broglie, le comte de Castellane, le comte d'Aumont, le vicomte de Noailles, le comte de Praslin, le marquis de Montalembert, le vicomte de Damas, le comte de Montmorin... Tous aussi, un peu plus tard, joueront le rôle le plus en vue, au début du drame révolutionnaire... Troisième fait : toutes ces Loges, à Paris et dans toute la France, ont été illuminisées par l'intermédiaire de la Loge *les Amis réunis*, installée rue de la Sourdière, et présidée par Savalette de Lange. Ce Savalette de Lange est garde du Trésor royal de Louis XVI, mais se révélera ensuite, lorsque le moment

sera venu, subitement terroriste [1]. Toutes ces Loges avaient donc bien pour mot d'ordre l'une des prescriptions maîtresses du code illuministe : « *Le frère illuministe pourra avoir l'air de remplir quelque fonction publique en faveur de ces mêmes puissances*

1. « ... Sous ce Grand Orient, une Loge plus spécialement chargée de la correspondance étrangère était, à Paris, la Loge appelée des *Amis-Réunis*. Dans celle-ci, se distinguait surtout le fameux révolutionnaire Savalette de Lange. Cet adepte, chargé de la *Garde du Trésor Royal*, c'est-à-dire honoré de toute la confiance qu'aurait pu mériter le sujet le plus fidèle, était en même temps l'homme de tous les mystères, de toutes les Loges et de tous les complots. Pour les réunir tous, il avait fait de sa Loge le mélange de tous les Systèmes sophistiques, martinistes et maçonniques. Mais pour en imposer davantage au public, il en avait fait aussi en quelque sorte la Loge des plaisirs et du luxe de l'Aristocratie. Une musique mélodieuse, les concerts et les bals y appelaient les Frères du haut parage ; ils y accouraient en pompeux équipage. Les alentours étaient munis de gardes, pour que la multitude des voitures ne causât point de désordre. C'était en quelque sorte sous les auspices du Roi même que ces fêtes se célébraient. La Loge était brillante, les Crésus de la Maçonnerie fournissaient aux dépenses de l'orchestre, des flambeaux, des rafraîchissements, et de tous les plaisirs qu'ils croyaient être le seul objet de leurs réunions ; mais, tandis que les Frères, avec leurs adeptes femelles, ou dansaient, ou chantaient, dans la salle commune, les douceurs de leur égalité et de leur liberté, ils ignoraient qu'au-dessus d'eux était un comité secret, où tout se préparait pour étendre bientôt cette égalité au delà de la Loge, sur les rangs et les fortunes, sur les châteaux et les chaumières, sur les marquis et les bourgeois... » (Barruel, *Mémoires*, t. V, chap. XI.)

dont la destruction est son unique objet... »

Quatrième fait, et qui est peut-être le plus saisissant : une modification capitale est introduite, à cette époque, dans le recrutement maçonnique. Les Loges, jusque-là, ne s'affiliaient que des hommes d'un certain rang, des nobles, des artistes, des écrivains, des négociants, des bourgeois, ou même des petits bourgeois, mais ne descendaient jamais plus bas. Tout à coup, en 1787, elles s'affilient des crocheteurs, des portefaix, des rôdeurs, des flotteurs de bois, des « tapedur », et toutes sortes de brigands de rues ou de grands chemins, d'assassins et de malfaiteurs de profession. Subitement aussi, on reçoit en masse, par ordre du grand maître le duc d'Orléans, des multitudes de gardes-françaises, et leurs officiers, francs-maçons de longue date, quittent même alors les Loges, pour ne pas s'y rencontrer, sur le pied de l'égalité, avec leurs subordonnés [1].

Ainsi, la Franc-Maçonnerie au dernier degré de l'extension, de la puissance et de la

1. Barruel, *Mémoires*, t. V, chap. II, p. 97.

centralisation, les Loges de Paris réunissant les hommes qui seront tous également ceux de la Révolution, ces Loges ralliées à l'Illuminisme qui poursuit, par la conjuration, le retour à l'état sauvage et la destruction des nationalités, enfin les bandits et les assassins de métier tout à coup recrutés comme « Frères », de même qu'un grand nombre de soldats : voilà exactement où nous en sommes, au moment où vont se succéder, avec une précipitation et une rapidité sans précédents, comme les tableaux machinés d'un opéra, l'apparition du Club des Jacobins, la prise de la Bastille, les incendies des châteaux, les paniques de la province, les journées d'Octobre, le 20 juin, le 10 août, les massacres de Septembre, puis l'emprisonnement du Roi, sa condamnation et sa mort.

Et, d'abord, le Club des Jacobins... Qu'est-ce exactement, que le Club des Jacobins ? Le Club des Jacobins, avec son club central à Paris, et ses clubs correspondants de la province, c'est la Franc-Maçonnerie elle-même, avec ses deux cent quatre-vingt-

deux villes déjà fédérées en Loges. Le Club tenait-il vraiment, par une intention mystérieuse, à s'appeler le Club des Jacobins, et choisissait-il, à cet effet, l'ancien couvent des Jacobins, parce que les premiers francs-maçons de France avait été des jacobites? Ce n'est peut-être là, encore une fois, qu'une coïncidence, mais la coïncidence existe : *Jacobites*, *Jacobins*. Quant aux statuts, aux règlements, aux usages, comme à certaines particularités de vocabulaire, le Club des Jacobins reproduit rigoureusement la Franc-Maçonnerie. C'est le même mode d'admission, la même organisation intérieure, les mêmes ramifications extérieures, les mêmes engagements imposés et pris, le même système mécanique de transmission d'ordres et de mots d'ordre. Dans certains cas, on l'a vu, la Maçonnerie vous déclarait *suspect*, et ce terrible mot de *suspect*, sous la Révolution, partira des Jacobins. Un autre usage des Loges, nous l'avons déjà vu aussi, était de déclarer la Maçonnerie *en danger*, et les Jacobins y déclareront la

patrie... Un autre usage encore, en Maçonnerie, était de coiffer le récipiendaire d'un bonnet, et l'usage, aux Jacobins, sera de mettre le bonnet rouge.

Voilà donc déjà les Jacobins expliqués autrement que par la force des choses et par la spontanéité... Passons maintenant au 14 juillet, aux paniques, aux massacres et à la mort du Roi.

« Le 14 juillet, raconte Louis Blanc, un « inconnu, à la pointe du jour, se présentait « au baron de Besenval. « Monsieur le baron, « lui dit-il d'une voix brève, aujourd'hui les « barrières seront brûlées... N'essayez pas « de l'empêcher. Vous sacrifieriez des hommes « sans éteindre un flambeau [1]... » Et tout se passait, en effet, comme l'avait dit l'inconnu. Brusquement, toutes les barrières flambent, des bandes sortent de différents côtés, toutes avec la même cocarde, les soldats quittent en masse leurs garnisons, et tout le monde crie : *A la Bastille!* En même temps, Paris est

1. Louis Blanc, *Histoire de la Révolution française*.

soudainement dépavé, couvert de barricades, entouré d'une ceinture d'incendies, et la Bastille est prise d'assaut, ses défenseurs sont massacrés, son gouverneur assassiné, à la stupéfaction du public dont l'immense majorité ne comprit alors absolument rien à cette foudroyante surprise.

Après le 14 juillet, il se produit, simultanément d'un bout du royaume à l'autre, à l'est, à l'ouest, au nord, au midi, dans des localités séparées les unes des autres par cent cinquante et deux cents lieues, une extraordinaire épidémie d'épouvante, dont le récit le plus circonstancié et le plus dramatique est celui de M. Funck-Brentano dans son livre *les Brigands* : « Une rumeur effrayante, « raconte M. Funck-Brentano, se répandit sur « tous les points du territoire : les brigands, « disait-on, arrivent, ils pillent les demeures, « incendient les récoltes, égorgent les fem- « mes et les enfants... Dans certaines provin- « ces, celles de l'Ouest que baigne la mer, « ce ne fut pas l'arrivée des brigands qui fut « annoncée, mais une invasion anglaise...

« Les Anglais, disait-on, s'avançaient dans le « pays, pillant, saccageant, égorgeant... En « Dauphiné, on parla d'une invasion de « Savoyards ; en Lorraine et en Champagne, « c'étaient des reîtres et des lansquenets « d'Allemagne qui avaient franchi la frontière, « féroces comme au temps des guerres de « religion [1]... » A Angoulême, on annonce l'arrivée de quinze mille bandits. A Saint-Etienne-de-Forez, on en annonce quatre mille. A Libourne, l'effroi propagé est tel qu'on renforce les milices. Dans le Limousin, on répand subitement le bruit que tous les bourgs et toutes les villes sont en feu. Dans l'Orléanais, les paysans sont tellement affolés qu'ils s'arment tous de faux et de fourches, et s'enfuient de tous les côtés... Et pas une contrée, pas une ville, pas une localité, n'échappe à ce cri subit, poussé dans les trente-six heures, sur tous les points du territoire : *les brigands !* ou : *les Anglais !* ou : *les Savoyards !* ou : *les Allemands !* Partout, au même moment, la France est tout

1. Frantz Funck-Brentano, *les Brigands.*

entière affolée, terrifiée, tordue d'épouvante, par un cri qui part comme d'une seule bouche, par un procédé identique sur toute la surface du pays.

Et les assassinats de Foullon et de Bertier!... Ecoutons encore Louis Blanc : « Le « 20 juillet, Foullon est à la campagne, chez « M. de Sartines, à Viry, près de Fontaine- « bleau... Il avait laissé l'ordre qu'on lui « envoyât ses lettres... Mais la haine qui « poursuivait Foullon était tellement répan- « due, qu'au lieu de lui remettre les lettres, « on courut les porter au syndic du village. « Aussitôt, le toscin sonne ; les paysans ac- « courent ; Foullon est découvert et arrêté... » Ici, on ne peut vraiment pas ne pas faire une réflexion. Même en 1789, pour qu'on arrête aussi résolument, avec autant de méthode, de décision, de calme et de diligence, un homme contre qui aucune espèce de mandat n'est lancé, il faut un peu plus qu'une haine vague, si forte qu'on la suppose ; il faut un ordre occulte. Existait-il donc un ordre occulte lancé contre Foullon ? Et qui donc l'avait lan-

cé ?... Mais poursuivons... Foullon, qui a soixante-quatorze ans, est attaché derrière une charrette, amené à Paris, et là, continue Louis Blanc, vers six heures du matin, « il « montait les marches de l'Hôtel de ville. Ce « fut un grand sujet de trouble pour les « membres du Comité permanent... » Et le Comité décide « qu'il sera transporté secrè- « tement, à l'entrée de la nuit, dans les pri- « sons de l'abbaye Saint-Germain ». Mais, par un phénomène à noter, l'arrestation de Foullon est instantanément connue de tout Paris. Et Louis Blanc poursuit : « La « place de Grève ne tarda pas à se couvrir « de groupes que paraissaient exciter des « personnages d'un extérieur élégant, des « hommes du monde. On se mit à crier : « Foullon ! Foullon ! *Nous voulons voir « Foullon !...* » A l'aspect de ce visage, que « la vieillesse marquait de son empreinte, la « foule se calma, et déjà elle semblait pen- « cher vers la pitié, lorsque tout à coup un « cri s'élève : *Qu'on l'amène et qu'il soit jugé!* « Au même instant une bande de furieux pé-

« nètre dans l'Hôtel de ville, les sentinelles « sont culbutées, les barrières brisées, la salle « du Comité permanent est envahie [1]... » Et Foullon est d'abord martyrisé, puis pendu, puis abominablement mutilé, non par la foule, mais au contraire malgré la foule, et par un petit groupe de frénétiques qui ont toutes les apparences d'être des frénétiques professionnels...

Et Bertier?... Arrêté, supplicié, et massacré le même jour, son cas est peut-être encore plus concluant. Bertier est à Compiègne, et y traverse tranquillement une rue, quand deux maçons sautent d'un échafaudage, le saisissent, et déclarent *qu'ils ont l'ordre de l'arrêter*. Puis, il est aussi ramené à Paris, où une charrette, préparée d'avance, l'attend à la barrière, avec des inscriptions infamantes. Il est ensuite égorgé dans des conditions encore plus horribles que Foullon [2]...

Eh bien, dans cette prise de la Bastille, dans cette terreur répandue en même temps,

1. Louis Blanc, *Histoire de la Révolution française*.
2. Id., *Ibid.*

et comme mécaniquement, dans toute la province, dans les arrestations et les supplices du malheureux Foullon et du malheureux Bertier, est-ce que nous ne sentons pas quelque chose qui ne s'explique pas, mais qu'un rien pourrait expliquer? Si ! Et les choses s'éclaircissent déjà, pour les paniques de la province, quand on veut bien seulement se rappeler les deux cent quatre-vingt-deux villes reliées en Loges sur tous les points de la France. Ensuite, et pour tout le reste, comme pour les paniques elles-mêmes, l'énigme se dévoile entièrement, sans qu'il en reste une ombre, en lisant les souvenirs de Bertrand de Molleville, qui avait été ministre de Louis XVI. On n'a absolument plus rien à apprendre, après la page révélatrice que voici : « Mirabeau était aussi « initié dans le secret des factions secondai« res, et tous ces mystères, dont la connais« sance donnait la clé de plusieurs événe« ments importants qu'on avait jusqu'alors « attribués au hasard, furent dévoilés, non « seulement à M. de Montmorin, mais au roi

« et à la reine, dans plusieurs entretiens se-
« crets que Leurs Majestés eurent avec Mira-
« beau lui-même. Il leur apprit, entre autres
« choses, que le système de la Terreur, qui a
« réellement opéré la Révolution, avait pris
« naissance dans la faction philanthropique.
« Ces comités se tenaient tantôt chez le duc
« de la Rochefoucauld, tantôt dans la petite
« maison du duc d'Aumont, près de Versail-
« les... Adrien Duport était admis dans les
« conciliabules les plus secrets de cette fac-
« tion philosophique, s'était chargé de la ré-
« daction des plans, et lut un mémoire...
« Après de longues discussions sur ce mé-
« moire, M. de Lafayette prit la parole, et dit
« à Adrien Duport : « *Voilà sans doute un*
« *très grand plan, mais quels sont vos moyens*
« *d'exécution ? En connaissez-vous qui soient*
« *capables de vaincre toutes les résistances*
« *auxquelles il faut s'attendre? Vous n'en*
« *indiquez aucun. — Il est vrai que je n'en ai*
« *point encore parlé*, répondit Adrien Duport
« en poussant un profond soupir, j'y ai beau-
« coup réfléchi, j'en connais de sûrs, mais ils

« sont d'une telle nature que je frémis moi-
« même d'y penser... » Après que l'Assem-
« blée, dont il avait ainsi excité la curiosité,
« lui eut donné toutes les assurances qu'il
« désirait, il feignit encore d'hésiter à s'ex-
« pliquer. « *Je n'oserai jamais*, reprit-il sur
« le ton le plus hypocrite, *vous proposer des*
« *moyens qui blesseront votre humanité... Ce-*
« *pendant si vous l'exigez absolument. — Oui,*
« *oui, nous l'exigeons.* — Eh ! bien, Messieurs,
« je vais vous obéir... Des événements im-
« prévus nous ont précipités, malgré nous,
« dans une révolution qui produira les plus
« grands crimes... Elle est trop avancée pour
« qu'on puisse rétrograder... Or, ce n'est que
« par les moyens de *terreur* qu'on parvient à
« se mettre à la tête d'une révolution... Il
« faut donc, quelque répugnance que nous y
« ayons tous, *se résigner au sacrifice de quel-*
« *ques personnes marquantes...* » Et il fit pres-
« sentir que Foullon devait naturellement être
« la première victime, parce que depuis quel-
« que temps, disait-il, on parlait beaucoup
« de lui pour le ministère des Finances, et

« que tout le monde était convaincu que sa « première opération serait la banqueroute... « Il désigna ensuite l'intendant de Paris, Ber- « tier. « *Il n'y a qu'un cri*, dit-il, *contre les « intendants : ils pourraient mettre de grandes « entraves à la Révolution dans les provinces. « M. Bertier est généralement détesté ; on ne « peut pas empêcher qu'il soit massacré : son « sort intimidera ses confrères*, *ils seront sou- « ples comme des gants*... » Le duc de la Ro- « chefoucauld fut très frappé des réflexions « d'Adrien Duport, et finit, comme tous les « autres membres du Comité, par adopter le « plan et les moyens d'exécution qu'il propo- « sait. Des instructions conformes à ce plan « furent données aux principaux agents du « *Département des Insurrections*, qui était « déjà organisé [1]... » Or, précisément quelques jours après, on incendiait les barrières de Paris, on prenait la Bastille, on massacrait de Launay, on massacrait Flesselle, on massacrait Foullon, on massacrait Ber-

1. Bertrand de Molleville, *Histoire de la Révolution*, t. IV.

tier, on répandait en une semaine la panique dans toute la France [1].

Et qu'était, exactement, cette faction que Bertrand de Molleville désigne sous ce nom de faction philanthropique? Cette faction rentrait elle-même dans un club qui s'intitulait Club de la Propagande, et sur lequel la note ci-après, publiée dans l'ouvrage *les Sociétés secrètes et la Société* par le P. Deschamps, était retrouvée un jour dans les papiers du cardinal de Bernis : « Liste des hono-« rables membres qui composent le club de « la Propagande. Ce club a pour but comme « chacun sait, non de consolider la Révolu-« tion en France, mais de l'introduire chez « tous les autres peuples de l'Europe, et de

1. Il est juste de rappeler ici que le duc de la Rochefoucauld, évidemment abusé, comme tous les grands seigneurs de cette époque, sur ce que les Loges se réservaient de faire dans leurs « arrière-secrets », s'opposa, avec le plus rare courage, dès 1791, à tous les crimes qui suivirent les premières violences de 1789. On sait comment il fut massacré en province, après avoir donné sa démission de l'Assemblée. Il mourut, évidemment victime de ces mêmes Loges dont il avait fait partie, et qui frappaient, en lui, l'adepte qui avait refusé de les suivre jusqu'au bout. Lire *les Gentilshommes démocrates*, par le marquis de Castellane. Paris, Plon-Nourrit.

« culbuter tous les gouvernements actuelle-
« ment établis. » Et la note donne une longue suite de noms, où nous retrouvons notamment : le duc de la Rochefoucauld, le duc d'Aumont, Lafayette, Mirabeau, Adrien Duport, Garat, Condorcet, Clavières, Barnave, Chapelier, Pétion, les frères Lameth, Héraut de Séchelles, Robespierre, Fournier l'Américain, Boyle, Irlandais ; de Saint-Severanda, Espagnol ; Verne, Suisse ; l'abbé Grégoire, Barrère, l'abbé Fauchet, Germain, beau-frère de Necker [1]... Et tous ces noms ? Tous ces noms sont les noms mêmes des Loges du monde entier, depuis celles de Paris jusqu'à celles d'Amérique, en passant par celles de Suisse, d'Irlande et d'Espagne. C'est le syndicat parisien de la Franc-Maçonnerie universelle, et qui met en pratique, par la Terreur, le précepte illuministe : « *Que la force succède à l'empire invisible ! Ecrasez tout ce qui reste d'hommes que vous n'aurez pas convaincus !... L'étincelle peut couver long-*

1. Le P. Deschamps, *les Sociétés secrètes et la Société*, t. I, p. 546 et suiv. Voir aux *Documents*.

temps sous la cendre, mais le jour de l'incendie arrivera!... » Le jour de l'incendie était arrivé, et si, après tout cela, on pouvait encore avoir un doute sur l'état de collaboration régulière où se trouvaient les chefs de la conjuration maçonnique avec les incendiaires et les assassins de profession, il faudrait encore lire ces souvenirs de Barruel : « J'en suis « fâché, mais je ne puis le taire ; les honnêtes « francs-maçons en frémiront, mais il faut « bien qu'ils sachent à quels monstres leurs « loges avaient été ouvertes. Dans tout mo« ment d'émeute, soit à l'Hôtel de ville, soit « aux Carmes, les vrais signes de ralliement, « le vrai moyen de fraterniser avec les bri« gands, étaient les signes maçonniques. Dans « l'instant des massacres même, les bour« reaux tendaient la main en francs-maçons « à ceux des simples spectateurs qui les ap« prochaient... J'ai vu un homme du bas « peuple qui m'a lui-même répété la manière « maçonnique dont les bourreaux lui présen« taient la main, et qui fut repoussé par eux « avec mépris, parce qu'il ne savait pas ré-

« pondre, tandis que d'autres plus instruits « étaient au même signe accueillis d'un sou-« rire au milieu du carnage [1]... »

Il faut abréger... Mais toute la Révolution, ou presque toute la Révolution, et, dans la Révolution, presque toute journée révolutionnaire, s'explique ainsi par une permanente conjuration des Loges, où rien n'est aussi complètement absent que la spontanéité, et où les deux moyens de machination, selon les prescriptions exactes de Weishaupt, ne ces-

1. « ... J'ai vu même un abbé que ce signe maçonnique sauva des brigands à l'Hôtel de ville. Il est vrai que sa science maçonnique lui eût été inutile sans son déguisement ; car les brigands auxquels il avait échappé le recherchèrent quand on leur dit que c'était un abbé ! Il est vrai encore que le signe maçonnique eût été fort inutile aux « Frères » reconnus pour ce qu'on appelait des « Aristocrates » ; mais les abbés et les aristocrates maçons ne pouvaient que mieux y reconnaître combien ils avaient été dupes de la fraternité des arrière-secrets... » (Barruel, *Mémoires*, t. V, chap. XII.)

«... Quelques-uns de ces brigands habituellement soudoyés pour l'insurrection du jour se retiraient chez eux sur les dix et onze heures du soir ; j'entendis leurs adieux ; ils se les faisaient hautement en ces termes : « *Ça n'a pas mal été aujourd'hui ; adieu donc ; mais nous comptons sur toi demain. — Oui, demain ; à quelle heure ? — A l'ouverture de l'Assemblée. — Chez qui l'ordre ? — Mais, chez Mirabeau, Chapelier, ou Barnave, à l'ordinaire...* » Jusques à ce moment, j'avais douté de l'audience que ces législateurs donnaient chaque jour aux brigands... » (Barruel, *Ibid.*)

sent jamais d'être, un seul instant, la trahison la plus prodigieusement répandue, et la plus sauvage violence. Les faits de trahison rempliraient des volumes. Quoique servis encore par quelques fidélités admirables, comme par celle de Mandat qui ne fut certainement massacré que parce qu'il était fidèle, le Roi et la Reine étaient, en réalité, tout entourés et tout enveloppés de traîtres. C'est ce Savalette de Lange, si judicieusement placé à l'emploi de *garde du Trésor royal* ! C'est le ministre Necker, que toute une conspiration en règle impose à Louis XVI, et qui n'est mis là que pour le perdre ! C'est cette femme Rochereuil qui joue, avec tant de démonstrations larmoyantes, la comédie du dévouement à la Reine afin de se faire attacher de plus près à sa personne, et qui vient dénoncer en secret, au Comité des recherches, tous les préparatifs de la fuite à Varennes! C'est Mme Necker elle-même, la femme du ministre en fonction, et qui écrit à son frère, le franc-maçon Germain, au moment des massacres d'Octobre, pendant les-

quels les bandes des massacreurs envahissent le château de Versailles pour y tuer le Roi et la Reine : « *Soyez tranquille, tout ira bien* [1]. »

Et il s'agit, en effet, de tuer le Roi, tout a toujours été là. Mais le meurtre du Roi n'est pas encore facile, il est encore trop défendu par l'air et la terre mêmes du royaume. Néanmoins, on y arrivera, c'est une question d'entraînement, et les Loges s'en chargent. Elles ont toujours tout réglé, dès 1789, depuis ce 17 juillet où Louis XVI, à son arrivée à l'Hôtel de ville, avait déjà vu un bataillon former au-dessus de sa tête ce que le rituel maçonnique appelle la *Voûte d'acier*, et elles régleront tout, jusqu'à l'exécution, qui sera encore elle-même la réalisation d'un autre rite ! Elles font ainsi les 5 et 6 octobre, où le Roi échappe, puis le 20 juin, où il échappe encore, puis le 10 août, où il n'échappe plus, mais où il s'en faut de peu ! Il s'en faut même de si peu que la

1. Barruel, *Mémoires,* t. V, p. 125 et 126.

Révolution, qui écrase enfin le Roi, manque, ce jour-là, d'être écrasée par lui, et un témoignage capital, que pas un historien n'a relevé, mais qui semble des plus sérieux, doit être signalé ici. Que Louis XVI n'eût pas envoyé, de l'Assemblée, l'ordre de cesser le feu aux défenseurs des Tuileries, et il n'est plus douteux, aujourd'hui, que la Révolution était perdue. Au lieu d'être ce qu'elle est devenue, elle n'eût plus été qu'une crise comme en avait déjà traversées la Monarchie ! Que Louis XVI, d'ailleurs, ait pu envoyer cet ordre, qui était sa perte certaine, à la minute précise où sa victoire ne pouvait plus faire de doute, personne ne l'a jamais compris, même en sachant jusqu'où sa faiblesse pouvait aller ! Napoléon, qui assistait à l'affaire, en était encore confondu d'étonnement à Sainte-Hélène. Il en poussait encore une exclamation de stupeur quand il y pensait dans son île, et c'est surtout ici que les historiens, pour expliquer l'inexplicable, en appellent tous à des raisons mystiques. Or, d'après le témoignage du député

Choudieu, plus tard conventionnel et régicide, témoignage que contiennent ses Mémoires récemment publiés, il est permis de croire que Louis XVI n'a jamais donné l'ordre qui tua, ce jour-là, la monarchie française, et que non seulement il ne l'a pas donné, mais qu'il refusa même, par son geste, d'ordonner autre chose que la résistance à outrance. Et Choudieu, en effet, déclare solennellement : « Le « Roi n'a point dit, en entendant le premier « coup de canon : *J'avais défendu de tirer*, et « je puis attester au contraire que je l'ai vu « saisir le fusil d'un de nos grenadiers qui « était de faction à la porte de la loge du « Logographe. *Il se croyait si sûr de la vic- « toire !*... Je venais de rentrer dans l'Assem- « blée, et placé près de la tribune, en face de « la loge du Logographe, je puis assurer que « personne ne s'est approché du Roi, et que « ni M. d'Hervilly, ni qui que ce soit, n'a pu « recevoir l'ordre de faire cesser le feu[1]!... »

Mais cet ordre « de cesser le feu », peut-on

1. Victor Barrucand, *Mémoires et notes de Choudieu*, p. 148. Paris, Plon-Nourrit, 1897.

cependant objecter, se trouve au Musée Carnavalet, écrit de la main même du Roi? Eh bien, non, il ne s'y trouve pas, et le seul ordre qu'on puisse y voir, non pas écrit de la main de Louis XVI, mais simplement signé de lui, c'est l'ordre donné aux Suisses survivants, une fois l'affaire terminée, et quand il n'y avait plus rien à espérer, de « déposer leurs armes » et de « se retirer dans leur caserne [1] ».

Et qui donc, en ce cas, venait ainsi, en pleine lutte, apporter l'ordre de ne plus tirer, et l'apporter, au nom du Roi, aux défenseurs qui ne pouvaient en croire leurs oreilles? Qui donc, dans un semblable moment, et quand un ordre pareil, en raison de son invraisemblance, ne pouvait être cru qu'à la condition d'être apporté par un de ces serviteurs qu'on n'a pas le droit de suspecter, qui donc bien pouvait être ce serviteur-là ?... Est-ce M. d'Hervilly ?... Est-ce un autre ?... On ne peut rien dire! Mais il y avait déjà un

1. Voir, aux *Documents*, tout ce qui a trait à cet ordre signé qu'on trouve au Musée Carnavalet.

Savalette de Lange à la garde du Trésor. Comment ne pas supposer qu'il y en avait d'autres ailleurs, et que l'ordre dont la Monarchie est morte a été traîtreusement et faussement donné par un de ceux-là ? Comment, dans tous les cas, puisque nous avons l'ordre signé de déposer les armes après la lutte, n'avons-nous pas celui de cesser de se défendre en pleine action ?

Et que va-t-il se passer ensuite pour la personne même du Roi ? L'Assemblée est dominée par la Franc-Maçonnerie, mais n'est pas la Franc-Maçonnerie elle-même, et n'a jamais voté, comme on le croit, et comme on nous l'a toujours faussement enseigné, l'emprisonnement du Roi au Temple ! Non ! Elle vote qu'il logera au Luxembourg. Mais la Commune insurrectionnelle est là, clandestinement nommée par les Loges pendant la nuit. Elle déclare le Luxembourg difficile à garder, propose le palais du Temple, et où met-elle le Roi, dès l'arrivée au Temple ? Dans le palais, qui est un séjour princier, et l'un de ceux du comte

d'Artois ? Non, dans la tour ! L'Assemblée, en fait, a cru voter le palais, mais un pouvoir occulte, plus fort qu'elle, se moque de son vote, et, contrairement à ce vote, met le Roi dans la prison, et dans la prison même des anciens Templiers [1] ! Et que se passe-t-il à ce moment même ? Il se passe cette chose étrange, rapportée par Barruel, qui l'a vue, et qui nous dit ce qu'il a vu, c'est qu'aussitôt le séjour du Roi au Temple décidé, un grand nombre de francs-maçons se répandent dans Paris, et crient partout, à la stupeur générale, en se livrant à des transports de joie : « *Le Roi est arrêté, tous les hommes sont maintenant égaux et libres ! Nous n'avons plus de secret ! Nos mystères sont accomplis ! La France entière n'est plus qu'une grande Loge ! Les Français sont tous francs-maçons, et l'univers entier le sera bientôt* [2] *!* » Le meurtre même du Roi, cependant, n'est pas encore accompli, mais il va l'être, et dans des conditions

1. G. Lenôtre, *Marie-Antoinette*, p. 31 et suiv. Paris, Perrin.

2. Barruel, *Mémoires*.

identiques à celles de l'emprisonnement. Car jamais, contrairement encore à tout ce qu'on nous a toujours appris, jamais la Convention elle-même n'a voté la mort de Louis XVI ! Dans un article publié par la *Revue de la Révolution*, et resté malheureusement trop peu répandu, comme tout ce que les partisans de l'ordre devraient, au contraire, répandre à profusion, un homme dont les travaux et les recherches sur la question sont considérables depuis déjà vingt ans, M. Gustave Bord, relève, un à un, tous les votes des membres de l'Assemblée, et le vote de la mort par la majorité, d'après les chiffres mêmes du *Moniteur*, n'a jamais été qu'un mensonge [1] ! Le roi de France, en réalité, n'a jamais été condamné qu'à Francfort. Jamais, si stupéfiant que cela semble, ce vote de mort n'a réellement existé ! Jamais il n'a été qu'un vote inventé, fabriqué, et en voici la preuve, telle qu'on ne peut pas la contester ! Pour

1. Bord et d'Héricault, *Revue de la Révolution*, t. III, 1885. *La Vérité sur la condamnation de Louis XVI* (article de Gustave Bord).

siéger et voter à la Convention, pour faire partie du tribunal qu'elle prétendait constituer, il fallait trois conditions : être âgé de vingt-cinq ans, français, et avoir été inscrit comme représentant. Or, parmi les votants qui votent la mort, on en trouve un qui n'a pas vingt-cinq ans, un autre qui n'est pas français, cinq autres qui ne sont pas inscrits. Saint-Just est né le 25 août 1769, et n'a que vingt-trois ans et demi. Le journaliste Robert est belge, non naturalisé, et les votants Hourrier-Eloy et Dufestel, de la Somme, Bertrand de l'Hosdiesnière, de l'Orne, et Lequinio, du Morbihan, ne sont pas inscrits comme députés. En outre, et la fraude devient encore ici plus grossière, les départements, à cette époque, en même temps que des députés, nommaient des suppléants destinés à les remplacer, mais qui ne pouvaient et ne devaient voter, bien entendu, que dans le cas où les députés ne votaient pas. Or, le député Lanthenas, élu par la Haute-Loire, vote comme représentant de Rhône-et-Loire. Et pourquoi ? Uniquement afin de permettre à

son suppléant de voter à sa place comme suppléant de la Haute-Loire, et de pouvoir s'attribuer ainsi, pour voter la mort, deux voix, au lieu d'une, sans aucun droit, sans aucune espèce de motif! De même, Barras vote la mort comme suppléant de Dubois-Crancé, porté député du Var. Or, Dubois-Crancé n'était pas encore député du Var à cette époque, et Barras, par conséquent, vote comme suppléant d'un député qui n'existe pas! Et il n'est pas le seul suppléant qui agit ainsi. Le suppléant Pinet, de la Dordogne, et le suppléant Monod, du Doubs, votent de la même façon. Ils votent de leur chef, en ne suppléant personne ! Enfin, trois conventionnels, Ducos, Salicetti et Garnier s'étaient récusés d'eux-mêmes comme juges au début du procès. Mais l'heure du vote arrive, le vote s'annonce comme douteux, et ils viennent alors voter quand même, ils viennent voter la mort! Combien donc, en négligeant d'ailleurs quantité d'autres forfaitures, constatons-nous de voix qui sont simplement de fausses voix ? Nous en constatons quatorze ! Et à com-

bien de voix la mort était-elle officiellement votée? A une voix de majorité! La majorité absolue était de trois cent soixante et une voix, et le vote pour la mort réunissait trois cent soixante et une voix!... La Convention, en réalité, l'avait donc bien elle-même repoussée, et par treize voix de majorité, mais n'osait pas plus protester contre une condamnation non prononcée que la Législative n'avait osé réclamer contre un emprisonnement non voté... Et ainsi, de même que l'ordre de cesser le feu est apporté sans avoir jamais été donné, de même que l'emprisonnement est décidé par un pouvoir qui n'a jamais été la Législative, et contrairement au vote de la Législative, la mort est également décidée par un pouvoir qui n'a jamais été la Convention, et contrairement au vote de la Convention ! Et quel est ce pouvoir? Un membre de la Commune insurrectionnelle elle-même va nous le dire, le municipal Goret, qui déclare en toutes lettres dans une relation écrite : « Qui avait fait « prendre toutes ces précautions? Je l'ignore,

« je ne les ai pas entendu délibérer dans le « Conseil, et j'ai toujours pensé qu'un parti « occulte et puissant mettait la main à tout « cela, à l'insu de ce Conseil, et même du « maire qui le présidait [1]. » Et nous arrivons ainsi à ce 21 janvier 1793, où, au milieu d'un déploiement de force armée comme on n'en avait encore jamais vu, dans une ville où, sur quatre-vingt mille citoyens réguliers, il n'y en a pas deux mille voulant la mort du Roi, on fait cependant tomber la tête du Roi, comme on exécutait déjà symboliquement, depuis plus de trente ans, dans les Loges, le mannequin de Philippe le Bel !

Eh! bien, Mesdames et Messieurs, est-ce qu'une conclusion ne s'impose pas après ces faits?... Si la Révolution, que personne ne confond avec l'évolution, n'est pas le grand mouvement humain auquel beaucoup d'honnêtes gens ont cru et croient encore, si elle n'est pas ce grand fait social provenant naturellement d'intérêts et de besoins profonds, et si,

1. G. Lenôtre, *Marie-Antoinette. Relation du municipal Goret.* Paris, Perrin.

au contraire, elle n'a jamais été qu'un *bluf* immense, dirigé et lancé contre le Christianisme universel, tous nos malaises moraux, toutes nos perturbations, se comprennent et s'expliquent. Sinon, ils ne se comprennent pas, et ne peuvent sérieusement se déduire de rien. Ou la Révolution est un mouvement naturel, providentiel, et le trouble ne peut pas être toujours d'autant plus grand que les progrès des idées révolutionnaires sont plus grands eux-mêmes ! Ou la Révolution n'est bien que l'artifice et la machination de voleurs qui « perçent la maison », et le trouble, alors, se comprend. Tout s'explique et tout s'éclaire... Enfin, et ce sera notre dernier mot, nous voyons peut-être aussi maintenant que l'histoire de la Révolution est à faire, et que nous ne la savons pas, que nous n'en savons rien. Nous avons donc un devoir tout indiqué, c'est de l'apprendre, d'abord pour la savoir, et pour pouvoir ensuite l'enseigner à la France !

DOCUMENTS

BULLE D'EXCOMMUNICATION
DU PAPE CLÉMENT XII [1]
CONTRE LES FRANCS-MAÇONS

« La divine Providence nous ayant placé, malgré notre indignité, dans la chaire la plus élevée de l'apostolat, pour y veiller sans cesse à la sûreté du troupeau qui nous est confié, nous avons donné tous nos soins, autant que le secours d'en haut nous l'a permis, et toute notre application, à opposer au vice et à l'erreur une barrière qui en arrête le progrès, à conserver spécialement l'intégrité de la religion orthodoxe, et à éloigner des fidèles, dans ces temps difficiles, tout ce qui pourrait être pour eux une occasion de trouble.

« Nous avons appris, et le bruit public ne nous a pas permis d'en douter, qu'il s'était formé une certaine société assemblée ou association, sous le nom de *francs-maçons* ou *liberi muratori*, ou sous une appellation équivalente suivant la diversité des langues, dans laquelle sont admises indifféremment des personnes de toute religion et de toute secte, qui, sous les dehors affectés d'une probité naturelle qu'on exige et dont on se contente, se sont établi certaines lois, certains statuts

1. Cité par M. Henri d'Alméras, dans *Cagliostro*.

qui les lient les unes les autres et qui, en particulier, les obligent, sous les plus grièves peines, en vertu d'un serment prêté sur les saintes Ecritures, de garder un secret inviolable sur tout ce qui se passe dans leurs assemblées.

« Mais, comme le crime se découvre lui-même, et que, malgré les précautions qu'il prend pour se cacher, il se trahit par l'éclat qu'il ne peut arrêter, cette société, ces assemblées sont devenues si suspectes aux fidèles, que tout homme de bien regarde aujourd'hui comme un signe peu équivoque de perversion quiconque s'y fait adopter. Si leurs actions étaient irréprochables, ils ne se déroberaient pas avec tant de soin à la lumière. De là vient que, depuis longtemps, la plupart des princes les ont sagement proscrites, ces sociétés, de leurs Etats. Ils ont regardé ces sortes de gens comme ennemis de la sûreté publique.

« Ayant donc mûrement réfléchi sur les grands maux qui naissent pour l'ordinaire de ces associations toujours nuisibles à la tranquillité de l'État et au salut des âmes, et qui, à ce titre, ne peuvent s'accorder avec les lois civiles et canoniques; instruit d'ailleurs par la parole de Dieu même, qu'en qualité de serviteur prudent et fidèle, choisi pour gouverner le troupeau du Seigneur, nous devons être continuellement en garde contre des gens de ce caractère, de peur qu'à l'exemple du voleur, *ils ne percent la maison*, et que, comme autant de renards, ils ne se jettent dans la vigne, et ne portent partout la désolation, c'est-à-dire qu'ils ne séduisent les simples et ne blessent en secret de leurs flèches les âmes innocentes.

« Enfin, voulant arrêter le cours de cette per-

version, et interdire une voie qui donnerait lieu de se laisser aller impunément à bien des iniquités, *et pour plusieurs autres raisons à nous connues qui sont également justes et bien fondées*, après en avoir délibéré avec nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église romaine, et de leur avis, et même aussi de notre propre mouvement et connaissance certaine, et de toute la plénitude de notre puissance apostolique, nous avons résolu de condamner et de défendre, comme de fait nous condamnons et défendons par notre présente constitution et à perpétuité, les susdites sociétés, assemblées de francs-maçons, ou désignées sous un autre nom quel qu'il soit.

« C'est pourquoi nous défendons très expressément et en vertu de la sainte obéissance, à tous les fidèles, soit laïques, soit clercs séculiers ou réguliers, y compris ceux qui doivent être spécialement nommés, de quelque état, grade, condition et prééminence qu'ils soient, d'entrer, pour quelque cause et sous quelque prétexte que ce soit, dans les sociétés ci-dessus mentionnées de francs-maçons; de favoriser leur accroissement; de les recevoir ou cacher chez soi ou ailleurs; de s'y faire associer, d'y assister, de faciliter leurs assemblées, de leur fournir quoi que ce soit; de les aider de conseils; de leur prêter secours et faveur en public ou en secret; d'agir directement ou indirectement par soi ou par autrui; d'exhorter, de solliciter, d'induire, d'engager quelqu'un à se faire adopter dans ces sociétés, à y assister, à les aider de quelque manière que ce puisse être, et à les fomenter.

« Nous leur ordonnons, au contraire, de s'interdire entièrement ces associations ou assemblées, sous peine d'excommunication qui sera encourue

par le seul fait et sans autre déclaration par les contrevenants dont nous avons fait mention, de laquelle excommunication ils ne pourront être absous que par nous ou par le Souverain Pontife pour lors régnant, si ce n'est à l'article de la mort.

« Voulons de plus et ordonnons que les évêques, prélats, supérieurs et autres ordinaires des lieux, de même que les inquisiteurs, procèdent contre les contrevenants, de quelque grade, condition, ordre, dignité et prééminence qu'ils soient; qu'ils travaillent à les réprimer et qu'ils les punissent des peines qu'ils méritent, à titre de gens très suspects d'hérésie.

« A cet effet, nous donnons à tous et à chacun d'eux le pouvoir de les poursuivre et de les punir selon les voies de droit, et d'avoir recours, s'il en est besoin, au bras séculier.

« Voulons aussi que les copies de la présente constitution aient la même force que l'original, dès qu'elles seront munies de la souscription d'un notaire public, et du sceau de quelque personne constituée en dignité ecclésiastique.

« Que personne, au reste, ne soit assez téméraire pour oser attaquer ou contredire la présente déclaration, condamnation, défense et interdiction. Si quelqu'un portait jusqu'à ce point la hardiesse, qu'il sache qu'il encourra l'indignation de Dieu et de ses bienheureux apôtres saint Pierre et saint Paul.

« Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, l'an depuis l'incarnation de Jésus-Christ 1738, le 4 des Kalendes de mai, de notre pontificat le huitième. »

WEISHAUPT ET L'ILLUMINISME

Extraits des *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*, par l'abbé Barruel. Hambourg, chez P. Fauche, 1803 :

« ...C'est ici que je dois au public un compte spécial des ouvrages dont je tire mes preuves. Pour satisfaire à cette obligation, je vais donner la liste des principaux, avec une notice suffisante pour qu'on juge de leur authenticité.

« 1° La première de ces productions est le recueil intitulé : *Partie des écrits originaux de la Secte Illuminée, découverts à Landshut, lors des recherches faites chez le ci-devant Conseiller de la Régente, sieur Zwach, les 11 et 12 octobre 1786, et imprimée par ordre de Son Altesse Electorale. Munich, chez Ant. François, Imprimeur de la Cour* [1].

« 2° Le second est un supplément à ces *Ecrits originaux,* contenant surtout ceux qui ont été trouvés lors de la visite faite encore au château de Sandersdorf, fameux repaire d'Illuminés, par ordre de Son Altesse Electorale. Munich, 1787.

« Dans ces deux volumes, se trouve réuni tout ce qui peut porter à l'évidence la conspiration la plus caractérisée... En tête du premier volume et sur le frontispice du second, se trouve un avertissement bien remarquable, donné par

1. Weishaupt et ses adeptes furent condamnés à Munich quelques années avant la Révolution française, et c'est dans les pièces mêmes de leurs procès que Barruel a puisé ses preuves.

l'ordre de l'Electeur, et conçu en ces termes : *Ceux qui auraient quelques doutes sur l'authenticité de ce Recueil, n'ont qu'à s'annoncer aux archives secrètes de Munich, où on a ordre de leur montrer les pièces originales.*

« 3° Le *Véritable Illuminé*, contenant la préparation, le noviciat, le grade Minerval, ceux du petit Illuminé et de l'Illuminé majeur...

. . . .

« 5° Derniers travaux de Spartacus et de Philon [1]. Après les *Ecrits originaux*, cet ouvrage est le plus important qui ait paru sur l'Illuminisme. Il en contient les deux grades les plus remarquables, par les mystères que la secte y déploie, et par les lois qu'elle y donne aux adeptes.

« 6° Le même Editeur a fait une *Histoire critique des Grades de l'Illuminisme*, ouvrage encore précieux, où tout est prouvé et démontré par les lettres mêmes des grands adeptes.

. . . .

« 8° *Dépositions remarquables sur les Illuminés*. Il existe trois de ces dépositions juridiques et confirmées par serment. Elles sont signées : 1° par M. Cosandey, chanoine et professeur à Munich ; 2° par M. Renner, prêtre et professeur à la même Académie ; 3° par Utzschmider, conseiller de la Chambre Electorale ; 4° par M. Georges Grümberg, membre de l'Académie des Sciences et professeur de Mathématiques... » (T. III, observations préliminaires.)

1. *Spartacus* était le nom maçonnique de Weishaupt lui-même, et *Philon* celui d'un de ses principaux lieutenants, le baron Knigge.

ÉPISODE DE LA VIE DE WEISHAUPT

« ... Qu'on lise donc d'abord cette lettre de Weishaupt à son adepte Hertel, la troisième dans le second volume des *Ecrits originaux* des Illuminés de Bavière. « A présent, dit Weishaupt à « cet adepte, que je vous dise, dans la plus intime « confidence, la situation de mon cœur... Me « voilà en danger de perdre mon honneur, *et cette « réputation qui me donnait tant d'autorité sur « notre monde. Ma belle-sœur est enceinte.* Je l'ai « envoyée à Munich pour obtenir dispense et « l'épouser. Mais si la dispense n'arrive pas, « que ferai-je ? Comment rétablirai-je l'honneur « d'une personne dont j'ai fait tout le crime ? « *Nous avons déjà tenté bien des choses pour « arracher l'enfant;* elle était elle-même réso- « lue à tout ; mais Euriphon (?) est trop timide, « et je ne vois guère d'autre expédient. Si j'é- « tais sûr du silence de Celse (de Buder, profes- « seur à Munich), celui-là pourrait bien m'aider ; « il me l'avait déjà promis il y a trois ans. Je « ne sais quel démon... » Ici, l'honnêteté ne nous permet pas de traduire les expressions qui montrent dans Weishaupt la plus détestable habitude. Il continue sa confidence, en disant : « Jusques à ce moment, personne n'en sait rien, « si ce n'est Euriphon... » Malgré sa répugnance à faire à Caton (Swack, conseiller aulique) les mêmes confidences, Weishaupt se voit réduit à lui en écrire, et, après l'expression qui dénote encore l'infâme habitude, voici les termes exprès

de ce monstrueux hypocrite : « Ce qui me fâche « le plus, dans tout ceci, *c'est que je perds en « grande partie mon autorité sur nos gens ; c'est « de leur avoir montré un côté faible, à l'abri du- « quel ils ne manqueront pas de se mettre, quand « je leur prêcherai morale, et les exhorterai à la « vertu et à l'honnêteté* .. » (*Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*, t. III, chap. 1er.)

LE CODE, LE SYSTÈME, LES MYSTÈRES

ET LES INSTRUCTIONS DE WEISHAUPT

« ... Par le nom de *Frère Insinuant*, il faut entendre ici l'Illuminé travaillant à gagner des sujets à son Ordre... Pour apprendre à connaître les sujets qu'il peut enrôler, tout Illuminé doit commencer par se munir de tablettes en forme de journal, *Diarium*. Espion assidu de tout ce qui l'entoure, il observera continuellement les personnes avec lesquelles il se trouve ; amis, parents, ennemis, indifférents, tous, sans exception, seront l'objet de ses recherches ; il tâchera de découvrir leur côté fort, leur côté faible, leurs passions, leurs préjugés, leurs liaisons, leurs actions surtout, leurs intérêts, leur fortune, en un mot tout ce qui peut donner sur eux les connaissances les plus détaillées ; chaque jour il marquera sur ses tablettes ce qu'il a observé en ce genre.

« Cet espionnage, devoir constant et assidu de tout Illuminé, aura deux avantages : l'un général pour l'Ordre et ses supérieurs, et l'autre pour l'adepte. Chaque mois, il fera deux fois le relevé de ses observations ; il en transmettra l'ensemble à ses supérieurs ; et l'Ordre sera instruit par là quels sont, dans chaque ville ou chaque bourg, les hommes de qui ils doivent espérer la protection ou redouter l'opposition. Il saura tous les moyens à prendre pour gagner

les uns ou écarter les autres. Quant à l'adepte *Insinuant*, il en connaîtra mieux les sujets dont il peut proposer la réception, et ceux qu'il croit devoir exclure. Dans les notes qu'il envoie chaque mois, il ne manquera pas d'exposer les raisons de l'un ou de l'autre... » (*Ecrits originaux*, réforme des Statuts, articles 9, 13 et suite ; *Instruction pour les Insinuants*, section XI, n° 1 ; pour les *Insinués*, nos 1, 3, 5, etc. Lettre 4, à Ajax.)

« Tandis qu'il est ainsi tout occupé à connaître les autres, le *Frère Insinuant* se gardera bien de se faire connaître lui-même comme Illuminé. La loi est expresse pour tous les Frères; elle est spécialement requise pour le succès des Enrôleurs. C'est à eux aussi que le Législateur recommande tout cet extérieur de vertu, de perfection, et le soin d'éviter les scandales, dont la suite serait de les priver de leur autorité sur les esprits. (*Ecrits originaux*, t. II, lettres 1 et 9.)

C'est pour les Frères Enrôleurs surtout que la loi porte : « *Appliquez-vous à l'art de vous contrefaire, de vous cacher, de vous masquer, en observant les autres, pour pénétrer dans leur intérieur...* » (*Écrits originaux,* t. I, p. 40, nes 5, 6 et 8.)

PLAN D'UN ORDRE DE FEMME

« *Cet ordre aura deux classes, formant chacune leur société, ayant même chacune leur secret à part. La première sera composée de femmes vertueuses; la seconde de femmes volages, légères, voluptueuses.*

« *Les Frères, chargés de les diriger, leur feront parvenir leurs leçons, sans se laisser connaître. Ils conduiront les premières par la lecture des bons livres, et les autres en les formant à l'art de satisfaire secrètement leurs passions.*

« A ce projet est joint un préliminaire désignant en ces termes l'objet et l'utilité des Sœurs Illuminées : « *L'avantage que l'on peut se promettre de cet Ordre, serait de procurer au véritable Ordre d'abord tout l'argent que les Sœurs commenceraient par payer, et ensuite tout celui qu'elles promettraient de payer pour les secrets qu'on aurait à leur apprendre. Cet établissement servirait de plus à satisfaire ceux des Frères qui ont du penchant pour les plaisirs.* » (*Écrits originaux*, t. I, section v.)

INSTRUCTIONS ET PRÉCEPTES DIVERS

« ... Le *Frère Insinuant* est encore averti qu'il faut à l'Ordre des Artistes, des Ouvriers en tout genre, des Peintres, des Graveurs, des Orfèvres, des Serruriers, mais surtout des *Libraires*, des MAITRES DE POSTE [1] et des *Maîtres d'école.* Il saura par la suite *l'usage que l'Illuminisme doit faire de tout ce monde-là.* (*Instructions*, n° 4.)

« Dans cette multitude il est un choix à faire, souvent indiqué par le Législateur. « *Cherchez-moi, par exemple*, dit-il à ses Enrôleurs, *des jeunes gens adroits, déliés. Il nous faut des adeptes insinuants, intrigants, féconds en ressources, hardis, entreprenants. Il nous les faut inflexibles, souples, obéissants, dociles, sociables, Cherchez-moi encore de ces hommes puissants, nobles* [2], *riches, savants. N'épargnez rien pour m'avoir ces gens-là. Si les Cieux ne vont pas, faites marcher l'Enfer !* » (Lettre 3, à Ajax.)

. . . .

« Enfin, ceux-là surtout qui ont éprouvé le malheur, non par de simples accidents, *mais par quelque injustice,* c'est-à-dire *ceux-là qu'on peut le plus certainement compter parmi les mécontents* ; voilà les hommes qu'il faut appeler

1. Quand on songe à l'arrestation de Varennes, la coïncidence est curieuse...

2. La Franc-Maçonnerie, en France, au moment de la Révolution, comptait, en effet, la plus grande partie de la noblesse.

dans le sein de l'Illuminisme comme dans leur asile... » (*Instruction des Supérieurs locaux*, lettre H.)

. . . .

« Malheureux, et doublement malheureux, le jeune homme que les Illuminés ont en vain essayé d'entraîner dans leur secte ! S'il échappe à leurs pièges, qu'il ne se flatte pas au moins d'échapper à leur haine, et qu'il se cache bien ! Ce n'est pas une vengeance commune que celle des sociétés secrètes. C'est le feu souterrain de la rage. Elle est irréconciliable ; rarement cesse-t-elle de poursuivre ses victimes, jusqu'à ce qu'elle ait eu le plaisir de les voir immolées... ». (Hoffmann, *Avis importants*, t. II, préface.)

« La loi de l'Ordre est invariable, à l'égard des hommes surtout, dont l'Illuminisme redoute les talents. IL FAUT, OU LES GAGNER, OU LES PERDRE DANS L'OPINION PUBLIQUE. (*Code. Instruction pour le Régent Illuminé*, n° 15.)

. . . .

«... Êtes-vous prêt à faire ce que l'Ordre exige des Frères dans ce grade, en statuant que chacun de nous prenne l'engagement *de donner, chaque mois, avis à nos Supérieurs des emplois, du service, des bénéfices et autres dignités semblables dont nous pouvons disposer, ou procurer la possession par notre recommandation, afin que nos Supérieurs aient par là l'occasion de présenter pour ces emplois les dignes sujets de notre Ordre* ?... Frère, vous le voyez, c'est ainsi qu'après avoir éprouvé les meilleurs des hommes, nous cherchons peu à peu à les récompenser, à leur servir d'appui, afin de donner insensiblement au monde une nouvelle forme... O mon ami ! ô frère ! ô mon fils ! quand, assemblés

ici loin des profanes, nous considérons à quel point le monde est livré aux méchants, combien les persécutions, le malheur, sont le partage de l'honnête homme, à ce spectacle, pourrions-nous donc nous taire, nous contenter de soupirer ? Ne chercherions-nous pas à secouer le joug ? — Non, frère, reposez-vous en nous. Cherchez des coopérateurs fidèles, non pas dans le tumulte et les orages ; *ils sont cachés dans les ténèbres.* Protégés par les ombres de la nuit, c'est là que *solitaires, silencieux ou rassemblés en cercles peu nombreux, enfants dociles, ils poursuivent le Grand Œuvre sous la conduite de leur chef* !

« ... Mais, dans ce grand projet, les Prêtres et les Princes nous résistent ; nous avons contre nous les constitutions politiques des peuples. Que faire en cet état de choses ?... *Il faut insensiblement lier les mains aux protecteurs du désordre et les gouverner sans paraître les dominer. En un mot, il faut établir un régime dominateur universel... Autour des Puissances de la terre il faut rassembler une légion d'hommes infatigables, et dirigeant partout leurs travaux, suivant le plan de l'Ordre, pour le bonheur de l'humanité...* Mais tout cela doit se faire en silence ; nos Frères doivent se soutenir mutuellement, secourir les bons dans l'oppression, *et chercher à gagner toutes les places qui donnent de la puissance,* pour le bien de la chose... Vous voyez, frères, un vaste champ s'ouvrir à votre activité. Rendez-vous notre digne coopérateur, en nous secondant de toutes vos forces. Il n'est point avec nous de travaux sans récompense...

« ... Mais enfin sais-tu même ce que c'est que les sociétés secrètes, quelles places elles tiennent, et quel rôle elles jouent dans les événements de

ce monde ? Les prends-tu pour des apparitions insignifiantes et passagères ? O frère, Dieu et la Nature, disposant chaque chose pour le temps et les lieux convenables, ont leur but admirable, et ils se servent de ces sociétés secrètes, comme d'un moyen unique, indispensable, pour nous y conduire ! Ecoute, et sois rempli d'admiration. C'est ici le point de vue auquel tend toute la morale, c'est d'ici que dépend l'intelligence du droit des sociétés secrètes, et celle de toute notre doctrine, de toutes nos idées sur le bien et sur le mal, sur le juste et l'injuste. Te voilà entre le monde passé et le monde à venir. Jette un coup d'œil hardi sur le passé ; à l'instant les dix mille verrous de l'avenir tombent, et toutes ses portes sont ouvertes pour toi ! Tu verras la richesse inépuisable de Dieu et de la Nature, la dégradation et la dignité de l'homme. Tu verras le monde et le genre humain dans sa jeunesse, sinon dans son enfance, là où tu avais cru le trouver dans la décrépitude, voisin de sa ruine et de son ignominie !...

« ... Le premier âge du genre humain est celui de la nature sauvage et grossière. La famille est la seule société ; la faim, la soif faciles à contenter, un abri contre l'injure des saisons, sont les seuls besoins de cette période. *En cet état, l'homme jouissait des deux biens les plus estimables*, l'ÉGALITÉ ET LA LIBERTÉ ; *il en jouissait dans toute leur plénitude ; il en aurait joui pour toujours s'il avait voulu suivre la route que lui indiquait la Nature...* Bientôt, se développe dans les hommes un germe malheureux ; et leur repos, leur félicité originaires disparaissent. A mesure que les familles se multipliaient, les moyens nécessaires à leur entretien commencè-

rent à manquer ; *la vie nomade ou errante cessa, la propriété naquit.* Les hommes se choisirent une demeure fixe... Le langage se développa. En vivant ensemble, les hommes commencèrent à mesurer leurs forces les uns contre les autres, à distinguer les faibles et les forts. Ici, sans doute, ils virent comment ils pourraient s'entr'aider ; comment la prudence et la force d'un individu pourraient gouverner diverses familles rassemblées, et pourvoir à la sûreté de leurs champs contre l'invasion de l'ennemi ; *mais ici la* LIBERTÉ *fut ruinée dans sa base, et l'*ÉGALITÉ *disparut...*

« ... *C'est pour cela que les sauvages sont au suprême degré les plus éclairés des hommes, et peut-être aussi les seuls libres...* Nous avons eu la liberté, et nous l'avons perdue pour la retrouver et pour ne plus la perdre, pour apprendre de sa privation même l'art de mieux en jouir...

« ... Laissez les hommes aux vues bornées raisonner et conclure à leur manière ; ils concluront encore ; la nature agira. Inexorable à toutes leurs prétentions intéressées, elle s'avance, et rien ne peut suspendre son cours majestueux...

« ... Celui qui veut rendre les hommes libres, celui-là leur apprend à se passer des choses dont l'acquisition n'est pas en leur pouvoir... Il les éclaire, *il leur donne de l'audace...* Si vous ne pouvez pas donner à la fois ce degré de lumière à tous les hommes, commencez au moins par vous éclairer vous-mêmes, par vous rendre meilleurs. Servez, aidez-vous, appuyez-vous mutuellement, augmentez votre nombre, rendez-vous au moins vous-mêmes indépendants... *Êtes-vous devenus nombreux à un certain point? Vous êtes-vous fortifiés par votre union? N'hésitez plus; commencez à vous rendre* PUISSANTS ET FORMI-

DABLES AUX MÉCHANTS ! *Par cela seul que vous êtes assez nombreux pour parler de force, et que vous en parlez, par cela seul, les méchants,* LES PROFANES COMMENCENT A TREMBLER. *Pour ne pas succomber au nombre plusieurs deviennent bons d'eux-mêmes, et se rangent sous vos drapeaux.* Bientôt vous êtes assez forts *pour lier les mains aux autres*, POUR LES SUBJUGUER, ET ÉTOUFFER LA MÉCHANCETÉ DANS SON GERME !... *Commence d'abord par toi-même; tourne-toi ensuite vers ton voisin; vous deux éclairez-en un troisième, un quatrième, et que ceux-ci étendent, multiplient de même les enfants de la lumière, jusqu'à ce que le nombre et la force nous donnent la puissance !...* » (*Code Illuminé*, 5e, 6e et 7e parties. Cité et traduit par Barruel, t. III, chap. IV, V, VI, VII, VIII, IX.)

. . . .

« Aussi, *la vraie morale* n'est-elle autre chose que l'art d'apprendre aux hommes à devenir majeurs, à secouer le joug de la tutelle, à se mettre dans l'âge de leur virilité, *à se passer de Princes ou de Gouverneurs...* » (Discours de l'Hiérophante à l'Initié sur les Petits Mystères de l'Illuminisme. Barruel, t. III.)

. . . .

« Ces sociétés mystérieuses, quand même elles n'arriveraient pas à notre but, nous préparent les voies... Elles rendent les hommes plus indifférents sur l'intérêt des Gouvernements ; elles enlèvent à l'Église et à l'État ses meilleures têtes et les plus laborieuses... Par cela seul, *elles minent, sapent les fondements des Etats, quand même elles n'en auraient pas le projet...* » (Discours de l'Hiérophante. Barruel.)

. . . .

« ... On croirait que ce grade (celui d'Epopte Illuminé) est le plus grand, le plus sublime ; j'en ai cependant *encore trois infiniment plus importants*, que je réserve pour nos grands mystères. *Mais je les garde chez moi*...

« ... Au-dessus du grade de Régent, j'en ai composé *quatre autres*, et même auprès du moindre de ces quatre notre grade de prêtres *ne sera qu'un jeu d'enfant*... » (*Ecrits originaux*, t. II, lettres 15, 16 et 24, à Caton. Barruel.)

. . . .

« ... Il faut que notre machine soit si parfaite dans sa simplicité, qu'un enfant même puisse la diriger... » (Lettres à Caton, mars et février 1781. Barruel.)

. . . .

«... Dans ce monde de la littérature, certains genres dominent dans leur temps, suivant la mode, et font l'admiration des têtes faibles. Tantôt ce sont les productions de l'enthousiasme religieux, tantôt c'est l'esprit sentimental, d'autres fois l'esprit philosophique ; d'autres fois encore, ce sont des pastorales, des romans de chevalerie, des poèmes, des odes qui inondent le public. Il faut travailler à mettre aussi à la mode ces principes de notre Ordre, qui tendent au bonheur du genre humain...

« ... Il faut gagner à nos principes la faveur de la mode, *afin que les jeunes écrivains les répandent dans le peuple et nous servent sans le vouloir*...

« ... Il faut aussi, pour échauffer les têtes, *prêcher avec la plus grande chaleur l'intérêt général de l'Humanité*...

« ... VOUS AUREZ SOIN QUE LES ÉCRITS DE NOS ADEPTES SOIENT EXALTÉS DANS LE PUBLIC ; VOUS FE-

REZ EMBOUCHER LA TROMPETTE EN LEUR FAVEUR, ET VOUS PRENDREZ GARDE QUE LES JOURNALISTES NE RENDENT PAS NOS ÉCRIVAINS SUSPECTS... » (*Instruction pour le grade d'Epopte Illuminé*, Barruel, t. III.)

. . . .

« ... Lorsqu'un écrivain annonce des principes qui sont vrais, mais qui n'entrent pas encore dans notre plan d'éducation pour le monde ou bien des principes dont la publication est prématurée, *il faut chercher à gagner cet auteur.* SI NOUS NE POUVONS PAS LE GAGNER ET EN FAIRE UN ADEPTE, IL FAUT LE DÉCRIER...

«... Si un Régent croyait venir à bout DE FAIRE SUPPRIMER LES MAISONS RELIGIEUSES, ET APPLIQUER LEURS BIENS A NOTRE OBJET, PAR EXEMPLE A L'ENTRETIEN DE MAITRES D'ÉCOLE CONVENABLES POUR LES CAMPAGNES, CES SORTES DE PROJETS SERAIENT SPÉCIALEMENT BIEN VENUS DES SUPÉRIEURS...

« ... Quand, parmi nos adeptes, il se trouve un homme de mérite, mais peu connu, et même entièrement ignoré du public, n'épargnons rien pour l'élever, pour lui donner de la célébrité... Que nos frères inconnus soient avertis d'enfler partout en sa faveur les trompettes de la Renommée... » (*Instructions du Régent, ou Prince Illuminé*. Cité par Barruel, t. III, chap. XV.)

. . . .

«... *Celui-là sera infâme, qui aura violé le serment fait sur l'honneur de ma société. De quelque rang qu'il soit, il sera proclamé infâme dans tout l'ordre ; il le sera sans rémission et sans espoir ! Je veux qu'ils en soient prévenus ;* QU'ILS PÈSENT MUREMENT COMBIEN IL EST TERRIBLE, *ce serment fait sur mon Ordre ; je veux qu'on leur en présente clairement et vivement toutes*

les suites... » (*Ecrits originaux*, t. II, lettre 8, à Caton.)

Extraits de : *les Sociétés secrètes et la Société*, par le P. Deschamps (t. I, p. 546 et suiv.) :

« ... Les convents généraux de la Maçonnerie, convoqués à Paris par le comité directeur des Philalèthes, supérieurs réguliers des Très-Vénérables loges des Amis Réunis à l'Orient de Paris, s'y étaient réunis. Leurs comités secrets y avaient traité et des articles spécifiés dans la circulaire de convocation, et de ceux qu'elle indiquait sous le nom de *travaux plus importants, que la prudence défendait de confier au papier et moins encore à l'impression*. Un club ou loge de propagande, se forma pour l'exécution. Nous avons vu, dans le chapitre précédent, comment en parle Bertrand de Molleville, dans son histoire de la Révolution, et comment son comité y arrêta la Terreur comme moyen d'atteindre le but. Son objet et la liste de ses principaux membres sont indiqués dans des papiers trouvés chez le cardinal de Bernis.

« Liste des honorables membres qui composent le club de la propagande, lequel s'assemble rue de Richelieu, 26, à Paris :

« *Ce club a pour but, comme chacun sait, non seulement de consolider la Révolution en France, mais de l'introduire chez tous les autres peuples de l'Europe et de culbuter tous les gouvernements actuellement établis. Les statuts ont été imprimés séparément. Le 23 mars 1799, il y avait en caisse 1 500 000 francs dont M. le Duc d'Orléans avait fourni 400 000; le surplus avait été donné par les honorables membres à leur réception. Ces fonds sont destinés à payer les voyages des mission-*

naires qu'on nomme apôtres, et les brochures incendiaires que l'on compose pour parvenir à un but aussi salutaire. Toutes les affaires tant internes qu'étrangères, sont préparées et proposées au club par un comité de quinze personnes présidé par M. l'abbé Sieyès. »

« Voici les principaux noms de cette liste : l'abbé Sieyès, l'abbé Pérochet, le duc de Biron, l'abbé d'Espagnac, d'Espagnac, conseiller au Parlement ; le comte de Praslin, le comte de Castellane, le prince de Broglie, le vicomte de Rochambeau fils, le duc d'Aumont, Lacretelle, avocat ; Garat l'aîné, Garat le cadet, le marquis de Condorcet, Claviérès, Génevois, Du Roveray, id., le comte de Mirabeau, Barnave, Chapelier, Duport, Targes, Pétion de Villeneuve, Charles de Lameth, Alexandre de Lameth, Théodore de Lameth, le comte de Tessé, le marquis de Latour-Maubourg, l'abbé de Pampelonne, Boissy d'Anglas d'Annonay, Freteau, Poullain de Bellancourt, baron de Giliey à Valence, le comte de Crillon, d'André, de Toulongeon, le vicomte de Beauharnais, le vicomte des Androuins, le marquis de Blaçon, Derambure, Lancosne, Salomon de Montélimar, Garnon fils, du Vivarais, Lord Stanhope, de Fontenay, gendre de M. de Cabarrus ; Martel et Dinocham, journalistes, Hérault, avocat général du Parlement.

« Après ces noms, il y a un long intervalle en blanc, — ces noms étaient-ils ceux des membres des comités ordinaires ? — puis, à la tête d'une autre page, la liste continue : le duc de la Rochefoucauld, Dupont de Nemours, Robespierre, le vicomte de Noailles, Fournier l'Américain, Pigre de Montalinge, Boyle, irlandais ; Okard, id. ; O' Konnor, id. ; de Saint-Séveranda, espagnol ; le

vicomte de Narbonne, le docteur Price, Benarvidès, espagnol ; d'Aguilar, le marquis de Satilieu, Fontana, de Langeron fils, le vicomte de Damas, Guillaume, avocat ; l'abbé Grégoire, le duc de Liancourt, le comte de Montmorin, ministre des affaires étrangères ; Williams Howard, le baron d'Oyoso, Barrère de Vieuzac, Verne, ministre génevois ; Germain et Julien, trésoriers du club, l'abbé de la Roche, Cabanis, médecin à Paris ; Garau-Coulon, Laborde père, Laborde de Méreville, Grétry, musicien ; Dugazon, comédien ; le marquis de Montalembert, Garneri, imprimeur du club ; Volland (ou Voulland), libraire pour les envois ; le comte de Kersaint, Chatenai-Lanti, Volney, le curé de Souppe, Dillon, curé du vieux Poussange ; Pascal, prieur de Colombiers ; comte de Croix, le marquis de la Coste, Chamfort (secrétaire de Talleyrand, rédacteur du *Mercure*) ; Bureau de Puzi, baron d'Allarde, Thouret, avocat ; comte de la Marck, Anson, l'abbé de Saint-Nom, Violti, musicien ; Gorsas, Valdec Delessart, Nompère de Champagny, Rabaud à Uzès, Beaumarchais, Chambon fils à Montpellier, Morveaux à Dijon, Ernout à Lons-le-Saunier, Rœderer, Jurinne Duluc à Lyon, libraire et imprimeur chargé de l'envoi de livres en pays étrangers ; Delly d'Agier à Romans, Grimm, Lachenay à Montélimar, chargé des envois en Espagne ; Lachapelle, aide de camp de M. de Lafayette ; Gouvion, major-général de la Garde-Nationale ; Salle, médecin ; Lecoulteux, Lecoulteux de la Noraye, Populus, Martineau, Goupil de Préfen, Vandermonde, de l'Académie ; Genton en Vivarais, l'abbé Noël, l'abbé Fauchet, le comte d'Aubusson, le comte de Choiseul-Gouffier, Nérac à Bordeaux, chargé des Colonies et du

Mexique, Regnauld de Saint-Jean-d'Angely...

« Tous ces noms, la plupart du moins, figuraient déjà dans les loges de Paris, des provinces et de l'étranger : et ceux qui les portaient en France marquèrent bientôt activement, et dans la Révolution française, et dans les majorités de ses assemblées... »

LE 10 AOUT

Extraits des *Mémoires et papiers de Choudieu*, recueillis par Victor Barrucaud. Paris, Plon-Nourrit, 1897 :

« Tout ce qui fut trouvé dans le Château fut passé au fil de l'épée. Ceux qui étaient réunis aux faux Suisses, qui occupaient la galerie des tableaux, se sauvèrent par le jardin de l'Infante où Santerre avait oublié de placer un poste.

« Le reste des Suisses ayant Bachmann pour chef se retira en assez bon ordre par le jardin des Tuileries et se dirigea sur l'Assemblée. Instruit de ce mouvement, je rentrais avec Ducos de la Gironde dans l'Assemblée par la terrasse des Feuillants, et je n'eus que le temps de rassembler à la hâte quelques-uns des grenadiers qui formaient notre garde, et dont j'avais la direction comme membre du comité militaire de l'Assemblée chargé de la surveillance de la force armée. Je me plaçai sur les marches de l'escalier pour en défendre l'entrée.

« Peu d'instants après, arriva Bachmann, l'épée à la main, suivi de sa troupe. « Monsieur, lui « dis-je, vous êtes déjà coupable d'avoir violé l'en« ceinte de l'Assemblée, mais vous ne parviendrez « jusqu'à elle qu'après nous avoir passé sur le « corps. » Chabot, et un autre membre du comité de Sûreté générale, dont je ne me rappelle pas le nom, placés de chaque côté de la rampe, crièrent à Bachmann en lui présentant chacun un

pistolet, qu'il était mort s'il faisait un pas de plus. « Monsieur, me dit alors Bachmann, je « sais tout le respect que je dois à l'Assemblée, « mais, comme militaire, j'ai reçu l'ordre du Roi « de me rendre près de sa personne, et je ne me « retirerai que lorsque le Roi l'aura ordonné. »

« Au même instant, d'Abancourt, ministre de la guerre, averti par les généraux Wietingoff et Menou, qui avaient suivi le Roi et qui s'étaient placés au milieu de nous, accourut pour savoir la cause du tumulte qui se passait dans l'escalier. Sur l'observation que je lui fis que Bachmann ne voulait se retirer que sur un ordre écrit de la main du Roi, d'Abancourt retourna vers le monarque, et revint de suite avec l'ordre écrit que demandait Bachmann... »

TEXTE DE L'ORDRE ÉCRIT DU ROI

Le Roi ordonne aux Suisses de déposer à l'instant leurs armes, et de se retirer dans leurs casernes.

Signé : LOUIS.

C'est le texte de cet ordre qu'on voit au Musée Carnavalet. L'ordre n'est pas de la main du Roi qui l'a seulement signé.

On lit dans *la Vérité française* du 2 avril 1904 :

« LOUIS XVI ET LES SUISSES, LE 10 AOUT 1792

« Dans *la Vérité* du 30 mars, M. Paul Tailliez, rendant compte d'une excellente conférence faite par M. Maurice Talmeyr sur *le Rôle de la Franc-*

Maçonnerie dans la Révolution française, dit, au cours de son énumération des forfaits de la secte :

« ...C'est, le 10 août, l'ordre donné aux défenseurs des Tuileries de « cesser le feu » alors que le Roi, au témoignage de Choudieu, plus tard régicide, ne donna point cet ordre et prescrivit, au contraire, la résistance à outrance, laquelle eût suffi à réduire à une crise passagère une Révolution incalculable en ses conséquences...

« Le témoignage du régicide Choudieu ne peut rien en face de l'ordre écrit, hélas ! de la main du Roi et dont l'original se trouve au Musée Carnavalet, sous une vitrine placée dans la chambre voisine de l'oratoire de Mme de Sévigné.

« H. de L. »

« Je puis ajouter à cette communication de notre ami, que le document en question a été cédé, vers 1883, au Musée Carnavalet, par le baron Pfyffer d'Altishofen, héritier des Türler.

« H.-G. Fromm. »

On voit que MM. H. de L. et H.-G. Fromm commettaient une erreur, facile à expliquer, d'ailleurs.

Imp. J. Dumoulin, à Paris. — 451-04.

PAUL COPIN-ALBANCELLI

La Franc-Maçonnerie et la question religieuse. 1 brochure in-16 .... 1 fr.

MAURICE TALMEYR

La Franc-Maçonnerie et la Révolution française. 1 brochure in-16 .... 1 fr.

P. M. LENERVIEN

Le Cléricalisme maçonnique. 1 brochure in-16 .... 1 fr.

GEORGES GUYAU

La Franc-Maçonnerie en France. 1 brochure in-16 .... 0 fr. 50

Autour du Catholicisme social. 1re *série :* Néo-catholiques, solidaristes, catholiques sociaux. — Le cardinal Manning. — Le comte de Mun. — Aspects sociaux du catholicisme : Communion de Saints, Apostolat. — Anne de Xainctonge. — Convergences vers le Catholicisme social. — Les Saint-Simoniens. — Le Radicalisme italien. — Les Congrès catholiques sociaux. 4e édition revue. 1 volume in-16 .... 3 fr. 50

Autour du Catholicisme social. 2e *série :* La Démocratie chrétienne. — Le Monastère au Moyen âge. — Figurines franciscaines. — Léon Ollé-Laprune. — Charles Lecour-Grandmaison. — Les Congrès catholiques sociaux. — Le Devoir d'aujourd'hui. — L'Eglise et les courants politiques du Siècle. 2e édition. 1 volume in-16 .... 3 fr. 50

PAUL NOURRISSON

Le Club des Jacobins sous la troisième république. — Études sur la Franc-Maçonnerie contemporaine. 1 volume in-16 .... 3 fr. 50

Les Jacobins au Pouvoir. — Nouvelles études sur la Franc-Maçonnerie contemporaine. 1 volume in-16 .... 3 fr. 50

FERDINAND BRUNETIÈRE, de l'Académie française.

Discours de combat. — *Première série.* — La renaissance de l'idéalisme. — L'art et la morale. — L'idée de patrie. — Les ennemis de l'âme française. — La nation et l'armée. — Le génie latin. — Le besoin de croire. 10e édition. 1 volume in-16 .... 3 fr. 50

Discours de combat. — *Nouvelle série.* — Les raisons actuelles de croire. — L'idée de solidarité. — L'action catholique. — L'œuvre de Calvin. — Les motifs d'espérer. — L'œuvre critique de Taine. — Le progrès religieux. 8e édition. 1 volume in-16 .... 3 fr. 50

ANTOINE BAUMANN

La Religion positive. 1 volume in-16 .... 3 fr. 50

Le Programme politique du Positivisme. 1 brochure in-16 ... 1 fr.

CHARLES BENOIST

Sophismes politiques de ce temps. — Étude sur les principes, les formes et les procédés de gouvernement. 1 volume in-16 .... 3 fr. 50

ÉMILE PIERRET

Le Relèvement national. **La Patrie en danger.** — I. Finances. — II. Commerce, Marine marchande et Colonies. — III. Affaires étrangères. — IV. Marine. — V. Armée. — VI. Instruction publique. — VII. L'Intérieur. — VIII. Le Conseil municipal de Paris. — IX. La Chambre des Députés. L'Affaire Dreyfus. 1 volume in-16, avec une préface de François Coppée .... 3 fr. 50

Le Relèvement national. **L'Esprit moderne.** 1 volume in-16 ..... 3 fr. 50

Paris. — Imp. E. Capiomont et Cie, rue de Seine, 57.